

LA SPÉCIALISATION DES RÔLES CONJUGAUX LES GAINS DU MARIAGE ET LA PERSPECTIVE DU DIVORCE ⁽¹⁾

par

Bertrand LEMENNICIER ⁽²⁾

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Introduction | 27 |
| 1. Pour une théorie économique des rôles conjugaux | 28 |
| 1.1. Un survol des hypothèses sociologiques..... | 28 |
| 1.2. L'approche économique des rôles conjugaux..... | 31 |
| 2. Analyse empirique des rôles conjugaux | 43 |
| 2.1. Un test simple de l'hypothèse d'une différence des coûts d'op- portunité entre les conjoints..... | 44 |
| 2.2. Validité de l'analyse économique..... | 47 |
| Bibliographie | 70 |

INTRODUCTION

Comment peut-on interpréter les différences observées dans la façon dont les hommes et les femmes allouent leur temps au sein des activités familiales ? C'est l'un des problèmes majeurs de la famille car ces différences sont considérables. A un extrême, on observe une stricte division des tâches :

(1) Une version anglaise de ce texte est publiée sous le titre « The Economics of Conjugal Roles » dans *Sociological Economics*, édité par Louis LEVY-GARBOUA, Londres, Sage, 1979. La version française diffère sensiblement de celle en langue anglaise sur deux points : (1) la sous-section sur les gains du mariage, la spécialisation et la perspective du divorce et la section empirique ont été remaniées profondément; (2) des notes ont été rajoutées en fin de texte pour répondre à un certain nombre de critiques faites aux travaux des économistes dans ce domaine.

(2) Chargé de Recherches au C.R.E.D.O.C. et Maître-assistant à l'Université de Paris-Dauphine.

la femme a ses occupations et l'homme les siennes. C'est la *ségrégation des rôles conjugaux*. A l'autre extrême, l'homme et la femme partagent le plus souvent possible l'ensemble des tâches familiales : le mari et l'épouse sont interchangeables; c'est *l'égalité des rôles conjugaux*. Entre ces deux extrêmes, on peut définir des degrés divers de ségrégation dans les rôles familiaux. Les différences observées entre les couples dans ces degrés vont constituer le thème central de ce texte où nous essaierons de tester le pouvoir explicatif de l'analyse économique.

Pourquoi utiliser la théorie économique pour expliquer l'allocation des rôles conjugaux ?

Trois raisons peuvent être avancées :

(a) grâce aux travaux de Willis (1973), Gronau (1977) et beaucoup d'autres, les économistes ont déjà obtenu des résultats positifs sur l'allocation du temps de la femme aux diverses activités intra-familiales;

(b) les économistes disposent, avec la théorie du commerce international, d'outils d'analyse qui, dans le cadre de leurs hypothèses, nous paraissent paradoxalement mieux adaptés à l'étude des rôles conjugaux qu'à celui des échanges internationaux entre pays;

(c) enfin, nous avons eu accès à une enquête sur les besoins et aspirations des familles et des jeunes réalisée en 1971, qui couvre 2 000 familles vivant dans des villes de plus de 10 000 habitants. Celle-ci peut être utilisée pour développer et tester simultanément les hypothèses avancées par les sociologues et les économistes.

Une première section sera consacrée à la présentation de la théorie économique des rôles conjugaux. Dans la deuxième section, cette théorie sera confrontée aux données empiriques dont nous disposons.

1. POUR UNE THÉORIE ÉCONOMIQUE DES RÔLES CONJUGAUX

Avant d'aborder l'analyse économique des rôles conjugaux, esquissons les théories proposées par les sociologues.

1.1. Un survol des hypothèses sociologiques

L'analyse traditionnelle des rôles conjugaux en sociologie repose sur quelques modèles fondamentaux.

(a) L'hypothèse « culturaliste »

Chaque individu peut se caractériser par certaines habitudes culturelles issues de son environnement social et familial. On peut donc chercher à partitionner la population selon plusieurs dimensions (l'âge, la race,

le statut professionnel, la classe sociale, le lieu de résidence, le niveau d'éducation, l'appartenance à un club, etc.), dont certaines combinaisons divisent la population en segments aux habitudes culturelles différentes. Le fait que les rôles conjugaux varient d'une famille à l'autre est « expliqué » par des différences d'appartenance aux catégories de populations ainsi construites. Les femmes mariées à des cadres supérieurs, très instruites, et fréquentant des associations politiques ou religieuses constituent un tel segment. Leur comportement d'allocation du temps (préférence pour un emploi hors du foyer, temps passé davantage aux loisirs qu'à l'éducation des enfants ou aux travaux ménagers) décrit « les habitudes culturelles » de la femme « moderne et libérée ». Au contraire, les épouses d'ouvriers ou de petits employés peu instruites et isolées constituent un autre segment. Leur comportement d'utilisation du temps (préférence pour rester au foyer, temps passé davantage aux tâches domestiques et aux soins donnés aux enfants qu'aux loisirs) décrit les habitudes culturelles de la femme « traditionnelle et soumise ». Cette façon de procéder est caractéristique de la sociologie empirique française parfaitement illustrée par les travaux de Tabard (1974). N'importe quel comportement humain, collectif ou individuel, peut être rationalisé de cette façon. Une telle approche ne court pas le risque d'être contredite par les faits. Par ailleurs, son contenu informatif est faible car elle suscite la question suivante : pourquoi existe-t-il des différences dans les habitudes culturelles ? Malheureusement, c'est aussi l'une des questions les plus difficiles à résoudre à laquelle doit faire face le sociologue.

(b) *L'hypothèse de « l'environnement social »*

Chaque personne ne se conforme aux habitudes culturelles de son environnement social et familial que si elle est exposée à la *pression* de ce dernier. L'une des possibilités par laquelle la société fait pression sur l'individu est son environnement immédiat, c'est-à-dire ses parents, ses voisins, ses relations professionnelles, ses amis. C'est l'hypothèse, familière en sociologie, de Bott (1955).

« Le degré de ségrégation des rôles conjugaux varie directement avec l'étroitesse des liens qui unissent le réseau de relations sociales de la famille. » Plus le couple possède des liens étroits avec son entourage et plus ce dernier est lui-même étroitement lié, plus la pression sociale qui s'exerce sera forte. Observons, par exemple, un jeune ménage qui réside dans la même ville que ses parents. Le réseau de relations sociales, dans lequel les deux époux ont longuement investi affectivement avant leur mariage, fait alors pression sur ceux-ci pour qu'ils adoptent les attitudes du groupe social existant. En revanche, si le jeune ménage quitte le lieu de résidence de ses parents il perd automatiquement le « capital relationnel » accumulé avant de se marier. Reconstituer ce dernier dans un nouveau lieu prend du temps. Le réseau de relations sera plus dispersé, la pression sociale sera moins forte et les attitudes vis-à-vis des rôles conjugaux plus égalitaires. C'est l'idée

développée par Bott. Cependant, la question reste posée de savoir pourquoi le couple fait face à un réseau de relations sociales dispersées ou étroitement liées. Les différences observées « dépendent en partie des membres de la famille et en partie des forces combinées et complexes de l'environnement social lui-même », suggère Bott, ce qui est une manière élégante d'échapper à des investigations supplémentaires sur le phénomène des rôles conjugaux. Néanmoins, cette hypothèse a une implication vérifiable empiriquement : les couples peu exposés à leur environnement social auront tendance à avoir des comportements plutôt égalitaires dans l'attribution des rôles au sein des activités du ménage.

(c) *L'hypothèse de « la famille nucléaire » de Parsons et Bales (1955)*

La famille a pour fonction sociale de produire les caractéristiques de la personnalité humaine en élevant les enfants et en stabilisant les adultes. Comme dans n'importe quel petit groupe, on voit apparaître un « leader » et « une étoile sociométrique ». Le mari est le leader (ou la tête). La femme est l'étoile (ou le cœur). Cette différenciation particulière des rôles est une condition d'existence et de stabilité de la famille. Parsons et Bales (1955) décrivent en détail les mécanismes psychologiques et psychanalytiques de l'organisation de la personnalité par la ségrégation des rôles conjugaux. Nous laisserons de côté ce point. Si la ségrégation des rôles est la condition de stabilité de la famille nucléaire, on doit s'attendre à observer, dans les familles où le mari et la femme sont interchangeables, un taux de conflit plus élevé rendant instables les relations intra-familiales. Pour réfuter cette thèse, de nombreux travaux empiriques ont été réalisés par les sociologues ⁽²⁾ (*) dans le but de montrer combien les couples dont les rôles sont égalitaires se trouvent satisfaits de leur situation et ne vivent pas plus de conflits que les autres couples. Il n'est pas facile d'interpréter ces phénomènes à travers cette théorie. Cependant, on pourrait développer le mécanisme suivant : les femmes qui travaillent supportent une charge supplémentaire et leurs époux se voient attribuer un rôle familial en plus de leur rôle professionnel. Cette surcharge pour les deux époux entraîne des tensions qui peuvent se traduire par des conflits et des querelles plus fréquentes. Celles-ci vont alors pousser la femme à renoncer aux activités nécessitant des contacts et des rapports avec son époux ou ses enfants. Malheureusement, la corrélation supposée entre travail salarié et fréquence des querelles peut être interprétée d'une façon tout à fait différente. Le niveau de conflit s'élève car le couple est mal assorti et est intrinsèquement instable. Pour échapper à cette tension, ou pour réduire les coûts d'un divorce éventuel, la femme se met à travailler hors du foyer. La contrainte de temps impose alors des rôles plus égalitaires. On associe donc à des rôles interchangeables des querelles fréquentes.

(*) Pour les notes nous renvoyons le lecteur à la fin de l'article.

(d) *L'hypothèse de la famille à « double carrière » de Rapoport et Rapoport (1969)*

La carrière professionnelle est le moyen par lequel l'homme et la femme obtiennent leur meilleur épanouissement. C'est l'idée de fond de ces deux auteurs. Le maximum de satisfaction et de stabilité dans le couple est obtenu lorsque la femme travaille. La contrainte de temps impose alors des rôles conjugaux interchangeable. Selon cette hypothèse, on devrait observer des conflits moins fréquents quand le mari et la femme ont tous les deux une activité professionnelle en dehors du foyer. Une question qui devient fondamentale est de savoir pourquoi les femmes n'ont pas toutes une carrière professionnelle ? Rapoport et Rapoport affirment alors que le couple met en balance les gains attendus et les coûts d'un tel choix. Une famille à « double carrière » doit supporter en effet : (1) un supplément de rôles; (2) des conflits avec les valeurs sociales des parents ou des voisins; (3) des divergences entre les rôles espérés et ceux effectivement réalisés, etc. Si les coûts excèdent les gains, le femme reste au foyer.

(e) *L'hypothèse « du principe du moindre effort » avancée par Blood et Wolfe (1960)*

En général, les individus s'attribuent les tâches pour lesquelles ils possèdent la plus grande aptitude ou les ressources les plus abondantes. Cette idée est bien sûr familière à l'approche « capital humain » des phénomènes sociaux initiée par Becker (1976). Les aptitudes et le temps sont des ressources incorporées à tous les individus. Ils peuvent les allouer à diverses activités de façon à accroître la productivité de leur famille dans son ensemble. Cette dernière hypothèse de Blood et Wolfe nous amène tout naturellement à l'approche économique sur laquelle nous allons nous étendre plus longuement.

Les quelques hypothèses sociologiques présentées ci-dessus n'épuisent pas l'ensemble des explications que peuvent fournir vraisemblablement les sociologues ⁽³⁾, mais ce sont celles dont nous pouvons tester la puissance explicative, compte tenu des données empiriques dont nous disposons.

1.2. L'approche économique des rôles conjugaux

L'analyse économique des rôles conjugaux peut s'inspirer directement des outils de la théorie du commerce international.

En effet, *l'hypothèse d'une différence de « coûts d'opportunité entre les conjoints »* développée par les économistes est une application fidèle de la théorie classique des échanges internationaux entre deux pays élaborée par Ricardo. Nous aborderons successivement : la charpente du modèle; la construction du bloc de production de la famille; l'attribution des rôles conjugaux; les effets d'une variation du taux de salaire et du niveau d'éducation de l'un ou l'autre des époux, les gains de la spécialisation et la perspective du divorce.

1) La charpente du modèle

Le mari et l'épouse tirent satisfaction de deux catégories de biens : les biens domestiques produits au foyer, les biens marchands produits sur le marché. Appelons H les biens produits au foyer et I le revenu des époux. Ceux-ci sont obtenus en utilisant seulement le temps de l'homme et de la femme :

$$(1) \quad I_M = w_M \cdot TW_M,$$

$$(2) \quad I_F = w_F \cdot TW_F,$$

$$(3) \quad H_M = TH_M / th_M,$$

$$(4) \quad H_F = TH_F / th_F,$$

où TW_M , TH_M , TW_F , TH_F sont les temps respectivement consacrés par le mari et la femme au travail salarié et au travail au foyer. w_M , th_M , w_F , th_F mesurent respectivement les taux de salaire et les temps mis par les époux pour produire une unité de biens domestiques à domicile. La production de revenu et des biens non marchands sont des proportions constantes des temps consacrés à ces deux activités.

Chaque membre de la famille fait face à une contrainte de temps arbitrairement fixée à T^0 :

$$(5) \quad T^0 = TW_M + TH_M,$$

$$(6) \quad T^0 = TW_F + TH_F.$$

Réécrivons ces deux relations de la façon suivante en remplaçant TW_M , TH_M , TW_F , TH_F par leurs valeurs tirées des équations (1) à (4) :

$$(7) \quad T^0 = I/w_M + th_M \cdot H_M,$$

$$(8) \quad T^0 = I/w_F + th_F \cdot H_F.$$

Celles-ci, en effet, sont utiles pour faire apparaître la frontière des possibilités de production de la famille dans son ensemble. Nous l'adopterons parce qu'elle permet de rendre aussi simples que possible les outils de l'analyse économique aux sociologues et aux économistes peu familiers avec la théorie du commerce international (4).

Les relations (7) et (8) sont des équations linéaires et peuvent être représentées graphiquement par des droites comme le montre la figure 1.

L'intersection de ces droites avec l'axe, OI , détermine la quantité maximale du revenu obtenu par chaque membre de la famille sur le marché du travail. Une interprétation semblable vaut pour l'axe, OH , quant au biens produits au foyer.

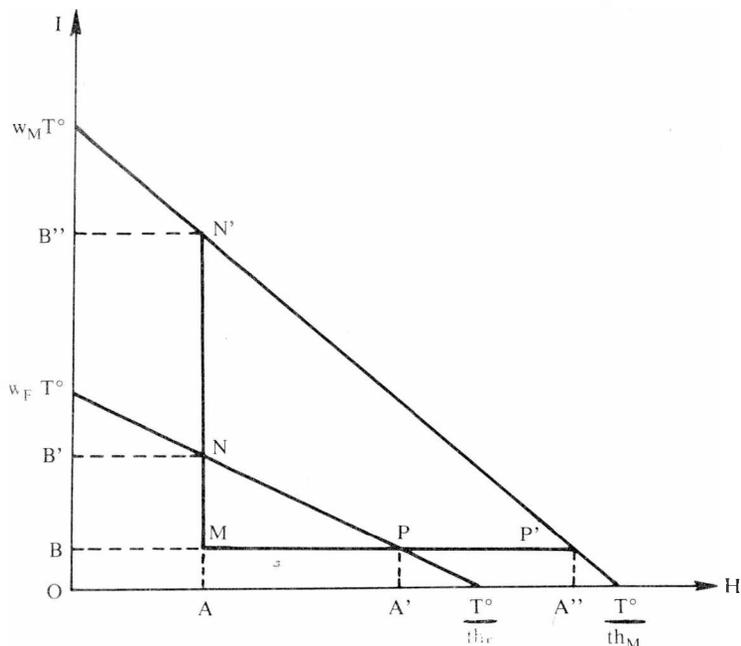
Tout point à l'intérieur de la frontière des possibilités de production comme le point M implique que les conjoints n'utilisent pas pleinement leurs ressources temporelles. Pour OA de biens produits au foyer, le mari, ou l'épouse, peuvent

accroître leurs revenus de MN' et MN respectivement. Si maintenant la femme qui se situe au point N se déplace vers le point P , à la suite d'une perturbation quelconque (changement de goût par exemple), elle doit alors réduire son revenu de $B'B$ unités pour accroître sa production de biens domestiques de AA' unités. La valeur absolue de la pente de la frontière des possibilités de production de chaque membre de la famille a une signification importante : elle montre le coût d'opportunité des activités au foyer en termes de salaire perdu. Ce coût d'opportunité peut s'écrire :

$$(9) \quad \frac{\Delta I}{\Delta H} = w_s th_s \quad \text{avec } s = (M, F)$$

FIGURE 1

Blocs de production de chaque conjoint



2) La construction du bloc de production de la famille

Utilisons la frontière des possibilités de production de l'ensemble de la famille pour dégager quelques conclusions sur la différenciation des rôles. La figure 2 montre le maximum de revenu que l'homme et la femme peuvent produire ensemble pour un montant donné de biens produits à domicile. La façon de construire cette frontière est simple. Nous l'emprunterons à Chacholiades (1973). Le triangle hPA représente le bloc de production de

utiliser pleinement les ressources temporelles dont elle dispose, le mari va travailler à temps plein à l'extérieur du foyer. Le couple produira en conséquence Os' de revenu et Ou' de biens à domicile au point U' . Posons-nous maintenant la question suivante : qui, de l'homme ou de la femme, doit produire une unité supplémentaire de biens non marchands si la famille désire en consommer davantage? Bien évidemment, ce sera l'épouse, car son coût d'opportunité en les produisant est le plus faible. Tout autre type de différenciation des rôles conduirait à une perte de revenu et de biens produits au foyer. Celle-ci ne serait pas tenable à long terme.

Du seul point de vue de l'analyse économique, la différenciation des rôles a une fonction importante. Elle conduit la famille, dans son ensemble, à une allocation efficiente des ressources impliquant un montant élevé de tous les biens produits *sans avoir à travailler plus durement*. Tenir compte du coût d'opportunité du temps est pour la famille une incitation à différencier les rôles, mais cela ne veut pas dire que l'on obtiendra une complète ségrégation de ceux-ci. Chaque point de la frontière des possibilités de production correspond à un comportement efficient d'allocation des rôles. Le long de RP , seul l'homme s'attelle à une tâche spécifique. La femme en revanche produit simultanément des biens au foyer et participe au marché du travail. Le long de PA , la femme produit uniquement des biens à domicile et l'homme participe aux tâches domestiques et au marché du travail. Au point P , on peut reconnaître le « modèle » de Parsons et Bales de ségrégation totale des rôles conjugaux où l'homme joue uniquement le rôle instrumental de « Breadwinner » et où la femme joue uniquement le rôle expressif de « sociometric star », c'est-à-dire celui où l'époux travaille à temps plein et où la femme est « à la maison ». Au point R , en revanche, on reconnaîtra le « modèle » de Rapoport et Rapoport où les époux ont choisi de faire une « double carrière » professionnelle. Au point A enfin, les conjoints suivent le « modèle » de l'autarcie.

Si l'hypothèse du coût d'opportunité du temps n'exclut *a priori* aucun des « modèles » proposés par les sociologues, la question de savoir pourquoi certaines familles suivent un modèle et pas un autre reste posée. Pour répondre à celle-ci, introduisons le concept de « frontière » des possibilités de consommation.

3) L'attribution des rôles conjugaux

Les biens domestiques ont en général des substituts plus ou moins proches sur le marché. Le montant maximal de biens marchands que la famille peut consommer est limité par la contrainte de revenu

$$(10) \quad C = I + p.H, \quad \text{où} \quad C = C_M + C_F, \quad I = I_M + I_F, \quad H = H_F + H_M.$$

Dans cette expression, C est la consommation totale de biens offerts par le marché, I est le pouvoir d'achat du revenu utilisé pour les biens qui ne sont pas produits à domicile et $p.H$ sont les dépenses effectuées pour acheter les substituts des biens domestiques. Leur prix relatif P est donné.

L'équation (10), est celle d'une droite montrant les combinaisons maximales de I et de H que la famille peut consommer sur le marché. C'est la frontière des possibilités de consommation. Cette droite passe nécessairement par la frontière du bloc de production de la famille puisque le montant maximal de revenu est obtenu sur cette dernière ligne brisée. Elle répond à la question posée plus haut.

Si le prix relatif des biens produits à la maison est inférieur au coût d'opportunité de la femme, celle-ci sera incitée à travailler hors du domicile. En effet, les biens non marchands produits au foyer coûtent plus cher en termes de revenu perdu que ceux disponibles sur le marché. Au point U' , il en coûte Rs' de revenu pour produire et consommer Ou' de biens domestiques. En revanche, au point s , le revenu perdu pour consommer la même quantité Ou' de H est Rs'' . Ce dernier montant est inférieur à Rs' . En conséquence, la famille dans son ensemble a intérêt à choisir un style de vie où le mari et la femme participent au marché du travail. A l'inverse, si le prix relatif de H est supérieur au coût d'opportunité du temps de la femme, il est plus coûteux, en termes de revenu perdu, de les acheter sur le marché que de les produire au foyer. La femme restera alors à la maison et la famille dans son ensemble choisira un style de vie traditionnel de ségrégation des rôles conjugaux. Dans les cas particuliers où la droite des possibilités de consommation coïncide avec celle des possibilités de production, le prix relatif des biens H est égal au coût d'opportunité du temps de la femme et la différenciation des rôles au sein de la famille est indéterminée.

La condition qui détermine une spécialisation complète des rôles conjugaux est alors donnée par l'équation suivante :

$$w_F th_F < P \leq w_M th_M.$$

On en déduit la prédiction suivante : plus l'écart entre les productivités des époux est grand (petit), plus (moins) on devrait observer une ségrégation des rôles conjugaux. *La maximisation conjointe* (5) des consommations par les deux époux, compte tenu de leurs possibilités de produire ensemble les biens familiaux et le revenu, permet de jeter un regard neuf sur l'évolution des rôles conjugaux dans nos sociétés contemporaines. D'abord, l'approche sociologique n'est pas exempte de jugement de valeur. Les visions « conservatrices » de Parsons et Bales et celles plus « radicales » de Rapoport et Rapoport ne sont pas plus fausses les unes que les autres, elles ne sont pas des arguments positifs. L'homme et la femme ne modifient pas leurs comportements parce que le style de vie à double carrière professionnelle est le meilleur ou parce que le groupe de référence sur lequel la femme copie son attitude est « moderne et libéré », mais parce que le prix relatif des biens non marchands ou les coûts d'opportunité du temps changent.

Analysons les effets d'une modification du coût d'opportunité du temps de l'un ou l'autre membre de la famille, du prix relatif des substituts aux biens domestiques et des capacités de l'un ou l'autre des époux.

4) Effet d'une variation des taux de salaire, des prix et des niveaux d'éducation

Les économistes étudient habituellement les effets engendrés par un accroissement : (1) du revenu non salarial; (2) du taux de salaire de l'homme ou de la femme; (3) des prix; (4) de la productivité des aptitudes humaines dans les activités domestiques ou marchandes. Examinons-les brièvement.

1) Un accroissement du revenu non salarial de la famille induit un « effet-revenu » en amenant la famille dans son ensemble à une frontière des possibilités de consommation plus élevée. Mais, comme les différences de coûts d'opportunité de l'homme et de la femme restent inchangées, aucun « effet de spécialisation » n'est induit.

2) Un accroissement du taux de salaire de la femme, naturellement, donne naissance à un « effet revenu » et à un « effet de spécialisation ». La hausse du salaire de la femme accroît le revenu de la famille et amène celle-ci à une consommation plus élevée. Le coût d'opportunité de la femme augmente en même temps, entraînant une moindre production des biens domestiques. La différence des coûts d'opportunité entre mari et femme diminue, ce qui incite l'épouse à participer davantage au marché du travail (*fig. 3*). L'élévation continue du taux de salaire réel de la femme à un rythme plus rapide que celui de l'homme explique la remise en cause du comportement de ségrégation des rôles en faveur du travail féminin. Pour l'économiste, cette disparition progressive du modèle traditionnel de la femme au foyer n'est pas la conséquence d'un changement de modèle ou de goût mais *du coût d'opportunité* supporté par la famille dans son ensemble en consacrant du temps aux activités domestiques.

Une hausse du taux de salaire du mari induit un effet « revenu » mais ne provoque aucun effet de spécialisation si l'époux travaille déjà. Cet accroissement joue un rôle si, et seulement si les deux époux sont engagés dans la production domestique en incitant le membre de la famille qui a le coût d'opportunité du temps le plus élevé à prendre un emploi sur le marché du travail.

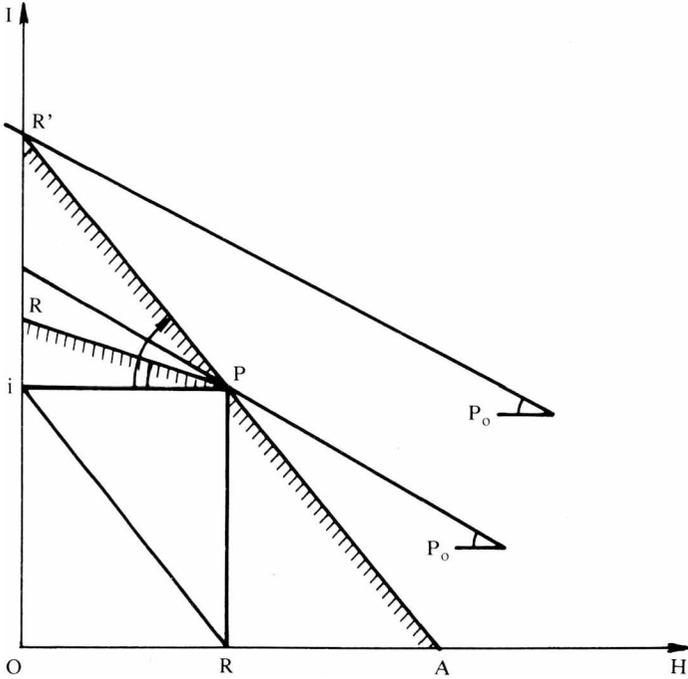
3) Une hausse (ou une baisse) du prix relatif des substituts marchands induit un effet « substitution » et un effet « spécialisation ». Le premier concerne essentiellement les décisions de consommation entre biens marchands et domestiques, en revanche, le second conduit à une réallocation des rôles conjugaux au sein de la famille.

4) L'un des facteurs qui entraîne la hausse du taux de salaire de la femme est son niveau croissant d'éducation. Les épouses les plus instruites travaillent donc davantage et adoptent un « modèle à double carrière » professionnelle.

La théorie de la spécialisation montre combien l'analyse économique peut être un instrument puissant d'analyse d'un phénomène comme celui de l'évolution des rôles conjugaux. Les variations « statiques » sont « expliquées » par les différences de coûts d'opportunité du temps qui sont observées entre mari et femme, c'est-à-dire par la différence de productivité des époux. L'évolution « dynamique » est « expliquée » par les modifications

du prix des biens substitués aux tâches domestiques et des taux de salaires réels. Cette théorie cependant n'explique pas pourquoi il existe une différence de productivité entre le mari et la femme. Une réponse est donnée par la théorie du capital humain. Les différences de productivités marchandes et non marchandes entre les époux sont gouvernées de façon ultime par les différences de niveaux

FIGURE 3



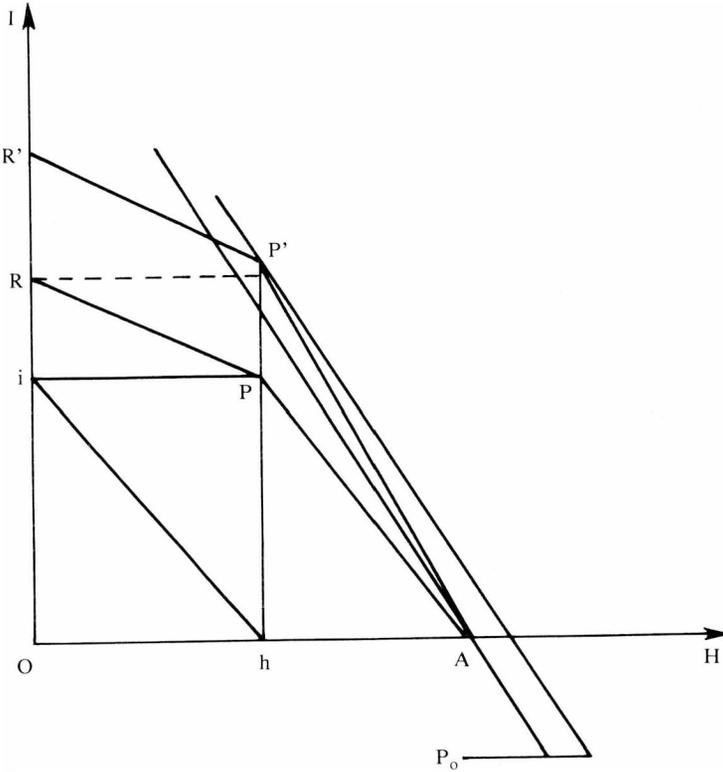
Au point P, la famille se conforme au modèle de Parsons et Bales. Une hausse du taux de salaire ou de la productivité de la femme dans les activités représentées par l'axe, OI , déplace le bloc de production de l'ensemble de la famille de R en R' . La droite des possibilités de consommation restant inchangée, la famille adopte un style de vie selon le modèle de Rapoport et Rapoport.

d'éducation. Naturellement on peut avancer d'autres explications comme la discrimination des salaires selon le sexe ou une différence innée entre les capacités marchandes de l'homme et celles de la femme.

Nous venons de présenter une vision simple de l'approche économique des rôles conjugaux. La ségrégation des rôles est expliquée de façon ultime par, d'une part, la différence d'investissement en capital humain entre les deux époux, toutes les autres caractéristiques de l'homme et de la femme étant supposées identiques, et d'autre part, l'évolution du prix des biens substitués, sur le marché, à la production familiale.

Mais sûrement beaucoup de sociologues et de psychologues penseront que nous résolvons les problèmes soulevés par la ségrégation des rôles conjugués en « détruisant systématiquement l'idée même de famille » comme le suggère le commentaire d'un article de Willis par Rider (1973). En effet, jusqu'à

FIGURE 4



Au point A, la famille se conforme au modèle de l'autarcie, style de vie traditionnel des économies agraires. Une hausse du taux de salaire de l'homme déplace le bloc de production de l'ensemble de la famille de R en R' et de P en P'. La droite des possibilités de consommation restant inchangée, la famille adopte un style de vie selon le modèle de Parsons et Bales.

maintenant, nous avons délibérément évité toute référence à l'insatisfaction des époux lorsque ceux-ci remplissaient leurs rôles respectifs, une question importante au sein de la littérature sociologique.

Comblons cette lacune. Si l'homme et la femme tirent une satisfaction (ou une insatisfaction) du temps passé aux tâches domestiques ou au travail salarié, le coût d'opportunité du temps contient une partie non monétaire : le supplément d'utilité (négative ou positive) dégagé par l'activité elle-même.

Ces éléments nouveaux modifient alors la frontière des possibilités de production et donc l'allocation des rôles conjugaux. Donnons un exemple et reportons-nous à la figure 3. RPA est la frontière des possibilités de production lorsque les membres de la famille ne prennent pas en compte l'utilité du temps passé à leurs rôles respectifs. Le style de vie choisi est le style traditionnel de la femme au foyer. Maintenant, si le « véritable » coût d'opportunité du temps passé à un travail salarié est plus élevé parce que la femme déteste le temps passé aux tâches domestiques, alors, la « véritable » frontière des possibilités de production est $R'PA$. On observera, en conséquence, un style de vie moderne où l'homme et la femme travaillent tous deux hors du domicile.

Cette façon d'aborder l'interaction au sein du couple souffre en réalité d'une faiblesse fondamentale : c'est une explication *post facto* si l'on ne dispose pas d'une théorie rendant compte de la façon dont les « goûts » pour les temps passés aux divers rôles sont formés. L'interaction entre les membres de la famille doit donc être abordée d'une façon différente. Une voie possible est d'examiner le lien entre les gains du mariage et l'attribution des rôles conjugaux. Celle-ci permettra simultanément d'exprimer la corrélation qui peut exister entre la ségrégation des rôles conjugaux et la stabilité du mariage.

5) Les gains de la spécialisation et la perspective du divorce

Suivons Becker (1976) lorsqu'il suppose qu'une personne se marie si, et seulement si, la part de consommation de biens qu'elle reçoit en étant mariée excède celle qu'elle aurait obtenue en restant célibataire. Cette hypothèse naïve permet de dégager quelques prédictions sur la stabilité du mariage. Reprenons les équations (7), (8) et (10), la frontière des possibilités de consommation de la famille peut se réécrire de la façon suivante :

$$(11) \quad C = I_M + I_F + P(H_M + H_F) = C_M + C_F.$$

Combinons (7), (8) et (11) :

$$(12) \quad C_M + C_F = w_M \cdot T^0 - (w_M \cdot th_M - P) H_M + w_F T^0 - (w_F \cdot th_F - P) H_F.$$

L'équation (12) montre, en termes de revenu et de production familiale, la somme des parts reçues par chacun dans le mariage. Bien entendu, chaque conjoint veut recevoir une part de consommation au moins égale à celle qu'il peut produire en restant célibataire. Appelons C_M^0 et C_F^0 ces parts. On admettra dans ce qui suit une consommation maximale pour un célibataire égale à $w_M T^0$ ou $w_F T^0$. En effet, nous négligeons les individus qui vivent uniquement avec des revenus tirés d'une autre source. Regardons maintenant la figure 5. Nous avons porté sur l'axe horizontal la part de consommation reçue par l'épouse et sur l'axe vertical celle reçue par l'époux. Le point D , qui a pour coordonnées C_F^0 , C_M^0 , nous indique dans le plan C_M , C_F les combinaisons de consommation pour lesquelles le mariage sera rompu. A gauche de la droite DC_F^0 , l'épouse demandera le divorce car sa part de consommation dans le mariage est inférieure à celle qu'elle pourrait percevoir en redevenant célibataire. A l'inverse, en-dessous de la droite $C_M^0 D$, le mari exigera le divorce

a donc intérêt à spécialiser l'époux dans la production de revenu : $H_M = 0$. En revanche, $w_F th_F < p$, donc $(w_F th_F - p)$ est négatif, et $-(w_F th_F - p) H_F$ est positif. Le couple a donc intérêt à produire un maximum de biens familiaux en spécialisant la femme dans cette activité, $TH_F = T_0$. L'équation (12) devient :

$$(14) \quad C_M + C_F = C_M^0 + C_F^0 + \left(\frac{p}{th_F} - w_F \right) T_0.$$

Dans le plan C_M, C_F , cette équation est représentée par la droite AB .

Le partage des gains se fait indifféremment le long du segment de droite $E''E'$. En E' l'épouse capte tous les gains de la spécialisation, en E'' c'est le mari qui se les approprie. Au point E , le partage des gains est équitable entre les époux.

La répartition des gains du mariage ne peut être déterminée sans faire appel à l'utilité tirée par chacun de la consommation de son conjoint. Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, celle-ci n'affecte pas la stabilité du mariage. En effet, quel que soit le point choisi le long du segment $E''E'$, c'est-à-dire quelle que soit la règle de partage adoptée, le couple dispose d'une marge de sécurité avant d'atteindre le point de rupture D . Tous les points à l'intérieur du triangle $DE''E'$ correspondent à une moindre spécialisation des époux, c'est-à-dire à une allocation du temps non optimale au voisinage du point de ségrégation des rôles conjugaux. Or, ceux-ci ne conduisent pas en-dessous du point de rupture du contrat de mariage.

La ségrégation des rôles conjugaux est stable du point de vue des gains du mariage. Il n'en est pas de même si le prix des substituts aux biens familiaux ou les productivités marchandes et domestiques se modifient de telle sorte que l'allocation optimale des rôles conjugaux devienne le point de Rapoport et Rapoport où les deux époux adoptent un mode de vie à double carrière professionnelle.

Si $p < w_F th_F < w_M th_M$, produire des biens familiaux diminue les gains du mariage en-dessous du seuil de rupture. En effet, l'équation (12) devient :

$$(15) \quad C_M + C_F = C_M^0 + C_F^0 - (w_F th_F - p) H_F - (w_M th_M - p) H_M < C_M^0 + C_F^0,$$

si H_M et/ou $H_F > 0$.

Le mariage reste viable si $H_F = H_M = 0$. Sinon il est plus intéressant de redevenir célibataire. Or, le moindre écart par rapport à cette position conduit en-dessous du seuil de rupture du mariage. La probabilité de divorcer est plus forte quand les deux époux doivent, pour maximiser les gains du mariage, adopter une double carrière professionnelle (6).

Le style de vie selon Rapoport et Rapoport est donc instable du point de vue des gains du mariage. Cela ne veut pas dire que ce mode de vie est inférieur à celui du point de Parsons. Car, si dans les conditions de prix et de coût d'opportunité des membres de la famille qui rendent optimal le modèle à double carrière professionnelle, le couple adoptait un style de vie

traditionnel, alors les gains nets du mariage seraient négatifs et l'incitation au divorce très forte. L'optimalité des rôles conjugaux et la stabilité du mariage ne coïncident pas en tous points de la frontière des possibilités de production.

Nous avons exclu de l'analyse le cas où les deux époux restent à domicile pour produire des biens familiaux. Cette hypothèse n'est pas cruciale. Si on accepte qu'un célibataire puisse vivre sans avoir à obtenir un revenu salarial, le point de rupture, D , va varier selon que le prix des substituts aux biens familiaux tombe ou non dans l'intervalle des coûts d'opportunité des deux conjoints. Mais l'analyse des gains du mariage reste identique à celle faite précédemment (7). On démontre simplement que le point d'autarcie est, de tous les modes de vie, celui qui est le plus stable.

Que peut-on en conclure ? Passer d'un style de vie traditionnel à un style de vie moderne diminue les gains du mariage. Donc les conflits entre les époux surviennent plus fréquemment chez les couples engagés dans un style de vie moderne.

La théorie économique présentée rend-elle vraiment compte de la réalité ? Abordons cette question avec la deuxième section.

2. ANALYSE EMPIRIQUE DES RÔLES CONJUGAUX

Les données auxquelles nous avons eu accès sont tirées de l'enquête conduite par Tabard (8). Cette étude menée en 1971 couvre un échantillon de 2 000 femmes résidant dans les villes de 10 000 habitants ou plus. Cette enquête sur les « Besoins et Aspirations des Familles et des Jeunes » comportait un questionnaire budget-temps retraçant l'activité de la mère au cours d'une semaine. C'est à partir des femmes qui ont répondu à ce questionnaire que nous avons testé nos différentes hypothèses. Les temps d'activité sont mesurés en heures et dixièmes d'heures pour une journée moyenne ouvrée dans la semaine. Ces « inputs » temporels ont été classés en 35 groupes d'activités. Ceux-ci sont limités par la contrainte de temps fixée à 24 heures par jour. En plus de cette information, les caractéristiques socio-démographiques de la famille sont décrites. Nous pouvons, en conséquence, étudier la population de l'échantillon budget-temps selon l'âge, le niveau d'éducation, le revenu, le statut professionnel, la résidence, la composition de la famille, etc.

L'échantillon considéré, il faut le souligner, n'est pas représentatif de l'ensemble des femmes mariées. L'analyse des budgets-temps révèle une différence sensible dans le comportement d'allocation du temps de l'épouse (9). Lorsque celle-ci est active (à temps plein ou partiel), elle travaille un nombre d'heures supérieur à la moyenne observée dans les enquêtes « emploi du temps » de l'I.N.S.E.E. (7,3 heures contre 5,2 heures). Elle consacre par ailleurs moins de temps aux tâches domestiques, aux loisirs et au sommeil. En revanche, elle s'occupe davantage des enfants. Si elle est inactive, elle consacre beaucoup

de son temps aux enfants. Cet échantillon est donc biaisé. D'une part, les couples ont un nombre d'enfants supérieur à la moyenne et d'autre part, les épouses actives travaillent en moyenne beaucoup plus que les autres.

2.1. Un test simple de l'hypothèse d'une différence des coûts d'opportunité entre les conjoints

Appelons « homogames » les couples dont les conjoints ont un niveau d'éducation identique et « hétérogames » ceux dont les époux ont un niveau d'instruction différent. Nous observerons ainsi les assortiments suivants : 1) Homogame inférieur : homme inférieur-femme inférieure (HI-FI); 2) Hypergame : homme inférieur-femme supérieure (HI-FS); 3) Hypogame : homme supérieur-femme inférieure (HS-FI); 4) Homogame supérieur : homme supérieur-femme supérieure (HS-FS). Adoptons les hypothèses auxiliaires suivantes : le salaire est corrélé positivement au nombre d'années d'études et la productivité domestique est d'autant plus faible que le niveau d'éducation est élevé (se reporter à Lemennicier [1979 *b*] pour une discussion de cette hypothèse) : à qualification égale, les femmes ont un salaire inférieur aux hommes et une productivité domestique supérieure. Si l'hypothèse de la comparaison des coûts d'opportunité entre mari et femme n'est pas fautive, on devrait observer, parmi les quatre assortiments définis plus haut, les proportions suivantes de femmes actives. Pour les couples homogames supérieurs (HS-FS), les productivités marchandes et domestiques sont semblables, en conséquence, les coûts d'opportunité ne diffèrent pas entre les époux, et la femme travaille. On devrait donc observer une forte proportion de femmes actives. Pour les couples homogames inférieurs (HI-FI), même si les productivités marchandes sont identiques, on observera vraisemblablement une productivité domestique supérieure chez la femme. Les coûts d'opportunité diffèrent sensiblement et la proportion de femmes actives devrait être beaucoup plus faible comparée aux autres assortiments. Pour les couples hétérogames où la femme a le niveau d'instruction le plus élevé des deux conjoints (HI-FS), les coûts d'opportunité vont peu différer entre les époux. En effet, la femme a une productivité domestique plus faible du fait de son niveau plus élevé d'instruction, et d'un salaire moindre, à qualification égale, comparé à l'homme. La proportion de femmes actives devrait être élevée et proche des couples homogames supérieurs. Enfin, les couples hétérogames où la femme a un niveau d'instruction inférieur à celui de son époux (HS-FI) ont des coûts d'opportunité divergents, puisque le mari a une productivité marchande de loin supérieure à celle de sa femme et l'épouse a une productivité domestique supérieure à celle de son mari. La proportion de femmes actives devrait donc être la plus faible pour ce type d'assortiment.

Le tableau I présente les taux d'activité féminine en 1975 tirés de l'enquête famille réalisée par l'I.N.S.E.E. au moment du recensement, selon le niveau d'éducation de l'épouse et la catégorie socio-professionnelle du mari. En supposant cette dernière fortement corrélée au niveau d'instruction de l'époux, nous obtenons 16 assortiments possibles (6 hypogames, 6 hypergames, 4 homogames). Comme le prédit la théorie économique, les couples hyper-

TABLEAU I
Taux d'activité féminine et homogamie ou hétérogamie
pour les couples où l'homme est salarié

| C.S.P. époux | Niveau d'éducation épouse | | | |
|----------------------|-------------------------------|---|---------------|--------------------|
| | Certificat d'études primaires | Brevet élémentaire ou brevet d'études primaires supérieures | Baccalauréat | Études supérieures |
| Ouvrier..... | 54,9 (38,9) | 75,3 (7,0) | 84,0 (1,6) | 81,9 (0,5) |
| Employé..... | 61,8 (8,9) | 78,1 (3,0) | 82,1 (1,0) | 81,2 (0,4) |
| Cadre moyen..... | 60,9 (10,3) | 75,4 (5,5) | 83,7 (3,5) | 85,3 (1,6) |
| Cadre supérieur..... | 49,4 (5,4) | 55,5 (4,6) | 57,9 (3,7) | 73,6 (4,1) |

Source : Enquête Famille (1975) I.N.S.E.E. (microfiche V407).
Entre parenthèses, le poids en pourcentage de l'assortiment considéré pour l'ensemble des catégories socio-professionnelles étudiées. La somme des pourcentages entre parenthèses fait 100.

games (HI-FS) ou homogames supérieurs (HS-FS) ont les taux d'activité féminine les plus élevés. En revanche, les autres couples, hypogames (HS-FI) ou homogames inférieurs (HI-FI) ont les taux les plus faibles.

TABLEAU II
Taux d'activité féminine
et homogamie du couple par nombre d'années d'études

| Époux | Épouse | | | |
|------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|
| | ≤ 8 ans | 8 à 11 ans | 11 à 12 ans | ≥ 12 ans |
| ≤ 8 ans..... | 34,5 (30,0) | 36,0 (11,4) | 68,7 (1,6) | 65,2 (2,3) |
| 8 à 11 ans..... | 33,3 (8,0) | 47,7 (11,2) | 43,7 (3,3) | 73,0 (2,7) |
| 11 à 12 ans..... | 20,6 (2,9) | 44,1 (3,5) | 72,7 (2,2) | 57,9 (1,9) |
| ≥ 12 ans..... | 21,4 (1,4) | 34,0 (4,5) | 41,2 (1,7) | 61,3 (11,0) |

Source : Enquête C.N.A.F.-C.R.E.D.O.C. (1971).
Entre parenthèses le poids en pourcentage de l'assortiment considéré dans l'ensemble des femmes de l'échantillon ayant répondu au budget-temps (968 observations). La somme des pourcentages entre parenthèses fait 100.

Le tableau II présente des résultats similaires à ceux du tableau I à partir de l'échantillon des femmes ayant répondu au questionnaire budget-temps de l'enquête C.N.A.F.-C.R.E.D.O.C. de 1971.

Même si les deux tableaux ne sont pas tout à fait comparables, on notera le biais de l'échantillon sur lequel on teste la théorie économique. La proportion de couples hypergames et homogames supérieurs semble surestimée. En

TABLEAU III
Homogamie, hypogamie, hypergamie
et taux d'activité féminine

| Enquêtes | Assortiments | | | |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------------------|-------------------|--------------------------------|
| | HI-FS hypergame | HS-FS homogame supérieur | HS-FI hypogame | HI-FI homogame inférieur |
| I.N.S.E.E. 1975. | 78,8 (12,1) | 78,3 (7,6) | 60,6 (38,4) | 56,6 (41,9) |
| C.N.A.F.-C.R.E.D.O.C. (1971)..... | 48,3 (23,2) | 63,2 (13,2) | 33,3 (22,0) | 38,0 (41,2) |

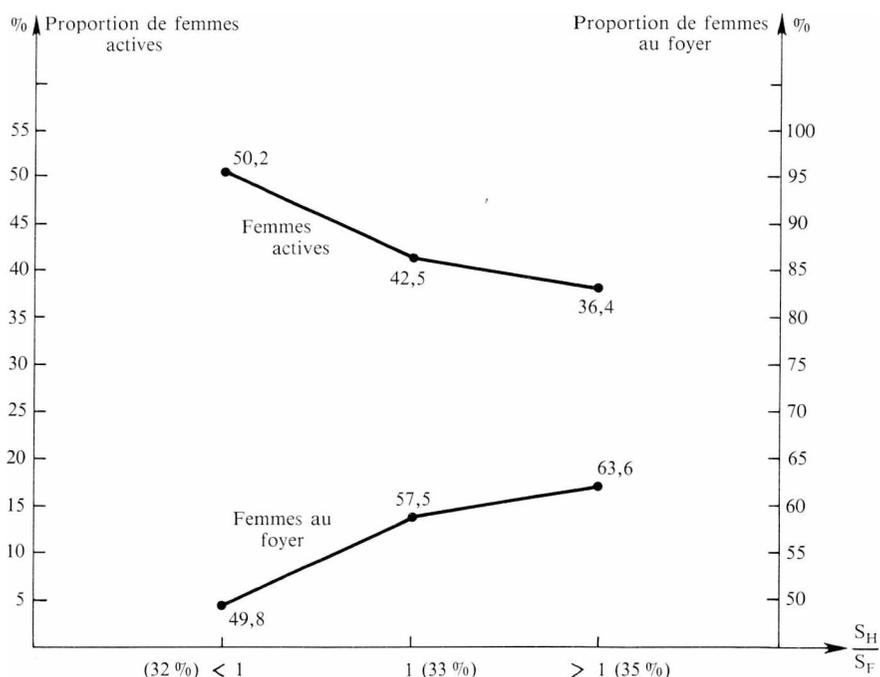
Entre parenthèses, poids en pourcentage de l'assortiment considéré dans la population étudiée. La somme des pourcentages entre parenthèses fait 100.

revanche, la proportion de couples hypogames est largement sous-estimée par rapport à la population des femmes mariées. Ce biais gêne la vérification empirique au détriment de la validité de l'hypothèse économique. En effet, si la théorie avancée dans la première section n'est pas fautive, les couples doivent avoir *a priori* des écarts de coûts d'opportunité relativement faibles par rapport à un échantillon représentatif de la population française des femmes mariées. Tester donc l'hypothèse de spécialisation à partir d'un échantillon sélectionné déjà de cette manière, rend plus risquée la vérification empirique de la théorie économique et avantage par contre-coup les autres hypothèses. Néanmoins, si elle s'avère pertinente, dans des conditions aussi draconiennes, sa validité s'en trouve renforcée. Or, en dépit de ce biais, les résultats observés confirment l'hypothèse économique. Les couples homogames inférieurs ou hypogames dont les coûts d'opportunité divergent sont bien ceux pour lesquels l'épouse participe proportionnellement moins à la force de travail. La différence entre les niveaux des taux d'activité entre les deux enquêtes s'explique aisément par le nombre d'enfants qui est en moyenne plus élevé dans l'enquête C.N.A.F.-C.R.E.D.O.C. (3 enfants par couple.) Le tableau III résume les résultats obtenus dans les tableaux I et II.

Les classes d'années d'études peuvent bien entendu être contestées. Elles sont en partie arbitraires. Pour pallier cet inconvénient, nous avons calculé le ratio des années de scolarité du mari sur celles de son épouse. Ainsi, lorsque

ce rapport prend la valeur 1, les époux ont le même nombre d'années d'études. S'il excède l'unité, le mari a un niveau d'éducation supérieur à celui de son épouse. Enfin, s'il est inférieur à l'unité, la femme a un niveau d'instruction mesuré en nombre d'années d'études, supérieur à celui de son conjoint. La figure 6 présente les taux d'activité féminine et la proportion de femmes

FIGURE 6
Activité féminine et ratio des niveaux de scolarité



restant au foyer selon la dotation relative en capital humain des deux époux. Plus l'écart entre les niveaux d'instruction des deux époux s'élève en faveur du mari, moins la femme travaille ou plus elle reste au foyer. Cette relation ne contredit pas non plus notre théorie. Mais celle-ci tient-elle toujours si l'on confronte l'hypothèse de spécialisation avec d'autres? Abordons maintenant ce point.

2.2. Validité de l'analyse économique

Pour tester la pertinence de l'hypothèse de spécialisation, confrontons par une analyse multivariée la variable économique, ratio des dotations en capital humain, aux variables fréquence des querelles entre l'homme et la femme, pression familiale et sociale, statut social du mari et pratique de la religion. La première représente l'hypothèse de Parsons et Bales. Lorsque la femme travaille, les querelles sont plus fréquentes. Cette tension entraîne

une instabilité plus forte de la cellule familiale. Si l'inverse est prouvé, c'est-à-dire si les disputes sont plutôt associées aux femmes au foyer, ce sera l'hypothèse de Rapoport et Rapoport qu'il faudra accepter. L'hypothèse de la « pression sociale » de Bott est approximée par la variable muette : fréquence des visites chez les amis et les parents. Plus la femme est en relation avec ceux-ci, plus ces derniers exercent une pression pour qu'elle adopte le « modèle » traditionnel des rôles conjugaux. Enfin, la variable « catégorie socio-professionnelle » du mari et celle de la pratique religieuse sont représentatives de l'hypothèse « culturaliste ». Le ratio des années d'études du mari sur celles de son épouse représente bien sûr le point de vue de l'économiste, plus ce ratio est élevé et en particulier supérieur à l'unité, moins la femme exerce une activité salariée.

A ces variables, on ajoute le nombre des enfants, l'âge du benjamin et la taille de la ville où réside l'enquêtée. Le tableau IV présente les caractéristiques (moyennes et écarts-types) des quelques variables de l'enquête de Tabard utilisées pour tester les différentes théories. Nous tenterons d'abord de vérifier si le comportement d'allocation du temps des femmes en France est conforme à notre analyse économique. Ensuite, nous nous efforcerons de comparer la puissance explicative de l'hypothèse avancée par les économistes face à celles proposées par les sociologues. Pour le premier objectif, nous avons simplement besoin du signe de l'effet des différentes variables; pour le second, en revanche, nous avons besoin d'une mesure de la contribution individuelle de chaque variable à l'explication de la dispersion du comportement d'allocation du temps de la femme. Les coefficients « Beta » satisfont simultanément ces deux objectifs comme le montre Goldberger (1964).

(Le coefficient Beta d'une variable exogène est défini comme le coefficient de cette variable multiplié par son écart-type et divisé par celui de la variable endogène.)

L'un des problèmes fondamentaux pour tester l'impact de ces variables sur l'allocation du temps de la femme est d'établir la causalité entre les variables endogènes et exogènes.

Nous supposerons les différentes variables explicatives indépendantes les unes des autres. Les coefficients « Beta » obtenus avec une estimation par les moindres carrés simples mesureront la contribution directe de chaque variable explicative à la dispersion des inputs temporels : tâches domestiques et travail salarié.

Dans ce qui suit, nous allons aborder successivement l'allocation des rôles conjugaux et l'instabilité du mariage.

1) *L'allocation des rôles conjugaux*

Traditionnellement, l'offre de travail de la femme ou de l'homme résulte du choix entre revenu et loisir en supposant donné le comportement de l'autre époux. Cette approche conduit à estimer une fonction de la forme :

$$(16) \quad TW = TW(w, P, Y),$$

TABLEAU IV
Moyennes et écarts-types
des variables utilisées dans l'enquête C.N.A.F.-C.R.E.D.O.C.

| Variables | Unité de mesure | Échantillon total | |
|--|--|-------------------|--------------|
| | | Moyennes | Écarts-types |
| Taille de la ville..... | Variable polytomique par taille décroissante de 1 à 5 | 3,4 | 1,2 |
| Fréquentation des amis ou des parents..... | Variable dichotomique prend la valeur 1 si la femme voit ses parents ou ses amis au moins 1 fois par semaine | 0,57 | 0,49 |
| Pratique de la religion. | Variable dichotomique : prend la valeur 1 si la femme se déclare pratiquante et 0 autrement | 0,42 | 0,49 |
| Cadres supérieurs..... | Variable dichotomique : prend la valeur 1 si le mari appartient à la CSP : cadres supérieurs | 0,11 | 0,32 |
| Cadres moyens..... | Variable dichotomique : prend la valeur 1 si le mari appartient à la CSP : cadres moyens | 0,23 | 0,41 |
| Employés..... | Variable dichotomique : prend la valeur 1 si le mari appartient à la CSP : employés | 0,16 | 0,36 |
| Nombre d'enfants.... | Varie de 1 à 9 | 3,4 | 1,4 |
| Age du benjamin..... | Variable dichotomique : prend la valeur 1 si le couple a un enfant en bas âge et 0 autrement | 0,39 | 0,48 |
| Ratio des années de scolarité entre époux. | Nombre d'années d'études du mari sur celui de son épouse : varie de 0,35 à 3,5 | 1,05 | 0,32 |
| Fréquence des querelles entre époux..... | Variable dichotomique : prend la valeur 1 si la femme se querelle tous les jours ou au moins une fois par semaine et 0 autrement | 0,19 | 0,39 |
| Divorce envisagé..... | Variable dichotomique : prend la valeur 1 si la femme envisage ou a envisagé le divorce et 0 autrement | 0,08 | 0,27 |
| Temps passé aux tâches domestiques..... | En heures et dixièmes d'heures par jour, varie de 0 à 13 heures | 4,9 | 2,4 |
| Temps passé au travail salarié..... | En heures et dixièmes d'heures par jour, varie de 0 à 12,4 heures | 3,3 | 0,49 |
| Femme au foyer..... | Variable dichotomique : prend la valeur 1 si la femme est au foyer et 0 autrement | 0,57 | 0,49 |
| Statut socio-culturel... | Variable polytomique : prend les valeurs de 1 à 7 par ordre croissant de statut socio-culturel | 3,9 | 1,9 |

où TW est le temps de travail salarié, Y le revenu non salarial, w le taux de salaire et P le prix des biens.

L'offre des tâches domestiques s'obtient par différence avec la contrainte de temps.

En revanche, si le choix de l'offre de travail salarié et domestique résulte d'une maximisation du revenu de l'ensemble de la famille compte tenu des différences de productivité qui existent entre les époux et des caractéristiques jugées inaltérables, on est amené à estimer des fonctions de la forme :

$$(17) \quad TW = TW\left(\frac{S_m}{S_f}, P, C\right),$$

$$(18) \quad TH = TH\left(\frac{S_m}{S_f}, P, C\right),$$

où, S_m/S_f est le ratio des productivités marchandes de l'homme et de la femme (¹⁰) et où P est le prix relatif des substituts aux biens non marchands. Ignorons cette variable car chaque famille fait face au même prix relatif. C est un ensemble de variables qui résume les caractéristiques inaltérables du couple et les variables explicatives avancées par les sociologues.

a) L'hypothèse de spécialisation

Comme la théorie économique le prédit, le ratio des dotations en capital humain est corrélé *négativement* avec l'offre de travail salarié et *positivement* avec les tâches domestiques. Une lecture attentive du tableau V montre que la contribution de cette variable à la variance expliquée est significativement la plus élevée. La fonction estimée « explique » respectivement 6 et 10 % de la dispersion du temps de travail professionnel et des tâches domestiques (¹¹). La faiblesse relative de la variance expliquée totale de l'offre de travail provient de la nature particulière du temps de travail salarié. En effet, lorsque l'on considère l'échantillon total des femmes, le temps de travail salarié de celles qui sont au foyer et qui constituent une part importante de l'échantillon prend la valeur zéro. On a donc en réalité une variable dépendante discontinue. La présence d'un enfant en bas âge diminue sensiblement l'offre de travail. Plus la taille de la ville est petite, moins la femme a la possibilité d'exercer un travail salarié, faute d'opportunité. Par contraste, le nombre d'enfants et la taille (réduite) de la ville augmentent sensiblement le temps passé aux travaux ménagers. Le fait d'avoir un mari cadre moyen ou supérieur tend à accroître l'offre de travail féminin et à diminuer le temps consacré aux tâches domestiques. Comme on observe une forte collinéarité entre les variables de statut social du mari et les autres, supprimons-les, nous respecterons ainsi l'hypothèse d'indépendance entre les variables exogènes. On obtient alors des résultats peu différents de ceux où la variable « catégorie socio-professionnelle » du mari n'était pas omise. En l'absence de multicollinéarité (celle-ci est confirmée par la valeur du déterminant de la matrice des coefficients de corrélations proche de l'unité), le ratio des années de scolarité est la variable la plus

TABLEAU V

Estimation des coefficients « Beta » par la méthode des moindres carrés simples
sur les temps passés au travail salarié et aux tâches domestiques (968 observations)

| Variables explicatives | Contribution individuelle à l'explication de : | | | |
|--|--|--|-----------------------------------|--|
| | Temps passé au travail salarié | Temps passé aux tâches domestiques | Temps passé au travail salarié | Temps passé aux tâches domestiques |
| Nombre d'enfants..... | — 0,058 [0,058] (*) (1,8) (**) | 0,163 (5,2) | — 0,070 [0,049] (2,1) | 0,171 (5,4) |
| Age du benjamin \leq 3 ans..... | — 0,070 [0,031] (2,2) | — 0,045 (1,4) | — 0,076 [0,027] (2,3) | — 0,036 (1,1) |
| Taille de la ville..... | — 0,021 [0,034] (0,6) | 0,067 (2,1) | — 0,032 [0,018] (1,0) | 0,087 (2,8) |
| Fréquence des querelles entre époux..... | 0,064 [0,020] (2,0) | — 0,040 (1,3) | 0,056 [0,010] (1,7) | — 0,025 (0,8) |
| Fréquentation des amis ou des parents..... | 0,024 [0,044] (0,7) | — 0,068 (2,1) | 0,024 [0,043] (0,76) | — 0,067 (2,1) |
| Pratique de la religion..... | — 0,119 [0,061] (3,7) | 0,098 (3,0) | — 0,099 [0,018] (3,1) | 0,064 (2,0) |
| Statut social du mari : | | | | |
| cadre supérieur..... | 0,066 [0,180] (1,9) | — 0,160 (4,7) | — | — |
| cadre moyen..... | 0,135 [0,150] (3,9) | — 0,103 (3,1) | — | — |
| employé..... | 0,049 [0,114] (1,4) | — 0,053 (1,6) | — | — |
| Ratio des années de scolarité entre époux..... | — 0,136 [0,046] (4,2) | 0,167 (5,3) | — 0,124 [0,010] (3,9) | 0,140 (4,5) |
| Constante..... | 5,9 | 2,6 | 6,48 | 2,31 |
| R^2 | 0,059 | 0,10 | 0,042 | 0,078 |
| Déterminant de la matrice des corrélations.... | 0,69 | 0,69 | 0,91 | 0,91 |

(*) Entre crochets, R^2 de la variable considérée avec toutes les autres variables exogènes.

(**) Entre parenthèses, t de Student.

pertinente de toutes à l'exception de l'effet du nombre d'enfants sur l'augmentation des tâches domestiques (12).

Ces résultats, malgré tout, peuvent être contestés car l'offre de travail féminin est par nature discontinue puisqu'une partie de la population féminine reste au foyer (57 %); or, le temps de travail prend la valeur 0 pour ces femmes. Une analyse par les moindres carrés fondée sur l'ensemble de la population (femmes actives et inactives) donne donc des coefficients incorrects. Pour pallier ce défaut, examinons l'effet du ratio des années de scolarité sur la participation au marché du travail ou l'effet du ratio des années de scolarité sur le choix de rester au foyer. La variable ainsi créée, « femme au foyer », prend la valeur 1 si la femme se consacre entièrement à son foyer et 0 si elle travaille à temps plein ou partiel. On estime alors la probabilité conditionnelle pour un couple d'adopter la ségrégation des rôles conjugaux sachant qu'il est caractérisé par une certaine dotation relative en capital humain. Le tableau VI montre les résultats obtenus en estimant une fonction de probabilité *linéaire* par les moindres carrés simples. Un écart sensible entre les dotations en capital humain des époux en faveur du mari accroît la probabilité pour la femme de rester au foyer de 23 ou de 20 % si l'on omet les variables de statut social du mari. Ce ratio des années de scolarité est la variable la plus significative. Cependant, la validité de cette hypothèse économique n'est pas encore établie. En effet, trois problèmes majeurs sont associés à l'utilisation des moindres carrés simples, (c'est-à-dire à l'estimation d'une fonction linéaire, pour mesurer la probabilité d'apparition d'un événement) : 1) les probabilités estimées ne sont pas limitées à l'intervalle 0-1; 2) le coefficient de corrélation, R^2 , est sous-estimé; 3) enfin, une variable dépendante dichotomique implique des erreurs hétéroscedastiques comme l'a fort bien montré Goldberger (1964). Les moindres carrés simples conduisent à des estimations dont la variance n'est pas minimale. De nombreuses solutions ont été proposées pour résoudre chacun de ces problèmes. Celle que nous avons retenue consiste à estimer une fonction de probabilité *logistique* par la méthode du maximum de vraisemblance.

Au lieu d'estimer une fonction linéaire, on peut spécifier une forme de fonction qui est contrainte dans l'intervalle 0-1.

La courbe logistique est une fonction du type :

$$P(X) = \frac{1}{1 + e^{-X\beta}},$$

où X est le vecteur des variables explicatives et β le vecteur des coefficients à estimer. Puisque cette fonction est non linéaire, une estimation directe nécessite une technique particulière. Les économètres suggèrent d'appliquer la méthode du maximum de vraisemblance avec la fonction de vraisemblance suivante :

$$L = (\beta_0 \dots \beta_n / y_1, \dots, y_i, \dots, y_n) = \prod_{i=1}^n \left(\frac{1}{1 + e^{-X\beta}} \right)^{y_i} \left(1 - \frac{1}{1 + e^{-X\beta}} \right)^{1-y_i}.$$

TABLEAU VI

Estimation de la probabilité de rester au foyer (968 observations)

| Variables explicatives, X | Probabilité, P , de rester au foyer | | | | | |
|---|---------------------------------------|--------------|------------------------|---------|------------------------|---------|
| | Fonction de probabilité linéaire | | Fonction logistique | | | |
| | $b = dP/dX$ | $b = dP/dX$ | Coefficient β | dP/dX | Coefficient β | dP/dX |
| Nombre d'enfants..... | 0,018 (1,5) (*) | 0,020 (1,7) | 0,015 (0,33) | 0,0037 | 0,015 (0,35) | 0,0038 |
| Pratique de la religion..... | 0,064 (1,96) | 0,042 (1,3) | 0,236 (1,8) | 0,064 | 0,152 (1,1) | 0,037 |
| Age du benjamin \leq 3 ans..... | 0,093 (2,9) | 0,099 (3,0) | 0,340 (2,5) | 0,083 | 0,349 (2,5) | 0,085 |
| Taille de la ville..... | 0,006 (0,5) | 0,012 (0,9) | -0,055 (1,1) | -0,013 | -0,048 (0,9) | -0,011 |
| Fréquence des querelles entre époux... | -0,124 (3,1) | -0,112 (2,8) | -0,556 (3,2) | -0,136 | -0,495 (2,9) | -0,121 |
| Fréquentation des amis ou des parents. | -0,033 (1,0) | -0,033 (1,0) | -0,236 (1,7) | -0,058 | -0,253 (1,9) | -0,062 |
| Statut social du mari : | | | | | | |
| cadre supérieur..... | -0,140 (2,6) | - | -0,645 (2,8) | -0,158 | - | - |
| cadre moyen..... | -0,115 (2,9) | - | -0,574 (3,4) | -0,140 | - | - |
| employé..... | -0,037 (0,8) | - | -0,251 (1,3) | -0,061 | - | - |
| Ratio des années de scolarité entre époux..... | 0,230 (4,6) | 0,206 (4,2) | 0,688 (3,8) | 0,168 | 0,465 (2,8) | 0,114 |
| R^2 | 0,05 | 0,04 | | | | |
| Déterminant matrice corrélation..... | 0,68 | 0,91 | | | | |

(*) t de Student entre parenthèses.

Comme cette fonction est strictement concave, n'importe quel algorithme qui converge permettra d'atteindre un maximum.

La fonction de probabilité linéaire surestime l'effet de la variable « économique ». En réalité, l'accroissement de la probabilité pour l'épouse de rester au foyer est de 16,8 ou 11,4 % si l'on omet les variables de statut social du mari. Cependant, le ratio des années de scolarité demeure une variable très significative avec la présence d'un enfant en bas âge, la fréquence des querelles et le statut social du mari.

b) L'hypothèse de Bott

Reportons-nous aux tableaux V ou VI. Les visites fréquentes chez les amis et les parents incitent les femmes à augmenter le temps de travail salarié et à réduire le temps passé aux tâches domestiques. Cependant, les variables sont peu significatives et contribuent peu à la variance expliquée totale. L'hypothèse d'une pression de l'environnement familial ou social ne joue pas un rôle fondamental dans l'allocation des rôles conjugaux. Par ailleurs, descendre le seuil de significativité des *t* de Student et accepter cette hypothèse, montre que cette pression s'exercerait non pas en faveur du « modèle traditionnel » de ségrégation des rôles, mais au contraire en réaction à celui-ci. L'hypothèse de Bott est donc contredite par les faits.

c) L'hypothèse de Rapoport et Rapoport ou de Parsons et Bales

Lorsque la femme est insatisfaite de sa vie commune avec son époux, les querelles sont plus fréquentes. Pour échapper à la tension qui en résulte, la femme travaille hors du foyer et consacre moins de temps à la production domestique. On ne peut nier cette explication puisque l'on observe une corrélation positive entre les querelles et l'offre de travail féminin. Mais celle-ci contredit l'argument de Rapoport et Rapoport. En effet, si les disputes sont une mesure de l'insatisfaction du couple, on devrait observer une *corrélation négative*. Ces querelles devraient être associées négativement au travail salarié. L'explication fournie par ces deux auteurs peut bien évidemment être contestée en interprétant la corrélation observée dans l'autre sens. Cela confirmerait alors la thèse de Parsons et Bales.

d) L'hypothèse culturaliste

Mesurée part le statut social du mari ou par la pratique religieuse de l'épouse, celle-ci joue un rôle certain. En effet, l'épouse a tendance à ne pas se consacrer aux travaux ménagers, toutes choses égales d'ailleurs, si elle est la femme d'un cadre; en revanche, elle travaille moins sur le marché et s'attelle davantage aux tâches domestiques si elle pratique la religion catholique.

Néanmoins, la puissance explicative de ces variables n'excède pas celle de l'hypothèse économique.

Pour ne pas accepter aussi facilement la théorie de la spécialisation selon les différences de productivité entre époux, nous avons introduit dans les régressions sur l'offre de travail féminin ou sur les tâches domestiques l'indicateur de statut socio-culturel construit par Tabard (1974). Cette variable est

une mesure du statut social qui résulte d'un traitement des observations au moyen d'une analyse factorielle. Elle comprend quatre variables : 1) le niveau d'instruction du mari *et* de la femme caractérisé par le diplôme et l'âge de fin d'études; 2) la catégorie socio-professionnelle du mari *et* de la femme lorsque celle-ci exerce une activité; 3) l'origine sociale caractérisée par la CSP des ascendants masculin paternel *et* maternel; 4) la participation à sept associations ou groupements.

D'une part, cette variable doit, par construction, avoir un pouvoir discriminant plus grand que n'importe laquelle de ses composantes; d'autre part, elle s'interprète comme un indice de statut socio-culturel de la famille ou du couple.

Le tableau VII présente les résultats obtenus. L'hypothèse des économistes ne peut toujours pas être rejetée. Elle est, en dépit de l'introduction de l'indicateur de statut socio-culturel qui est bien entendu très fortement significatif, aussi pertinente qu'auparavant puisque le ratio des années de scolarité accroît la probabilité de rester au foyer de 25,7 %, alors que le statut social augmente celle-ci de 6,1 % seulement. On ne peut nier cependant l'effet de la catégorie sociale du mari, même si l'introduction de la variable de statut socio-culturel du couple peut être contestée à deux niveaux : 1) d'une part, cette variable est fortement corrélée avec l'ensemble des variables exogènes, la multicollinéarité peut poser un problème et le mieux alors est de l'omettre; 2) d'autre part, son interprétation est délicate. Que peut signifier l'addition ou la combinaison linéaire des années d'études du mari et de l'épouse, de la catégorie socio-professionnelle d'origine, de la fréquentation des associations, etc.? Il n'y a, *a priori*, aucune raison d'agréger en une seule variable l'instruction scolaire, l'origine sociale ou la participation à des associations, etc. On mélange ainsi des variables prédéterminées à des variables de comportement.

2) *L'instabilité du mariage*

Revenons à la corrélation positive observée entre la participation au marché du travail et la fréquence des querelles au sein du couple. On peut avancer deux interprétations de cette corrélation :

a) Le couple est mal assorti et foncièrement instable. La femme anticipe un divorce éventuel et pour diminuer les coûts attendus de la rupture du mariage, elle travaille. La contrainte de temps impose alors des rôles plus égaux.

b) L'instabilité (ou l'insatisfaction) conjugale est la plus élevée chez les couples engagés dans une double carrière professionnelle parce que les gains du mariage diminuent. Les économistes n'excluent pas *a priori* la première interprétation mais avance essentiellement la seconde.

Pour tester et trancher entre ces deux arguments, nous avons d'abord établi la corrélation entre les querelles et l'éventualité du divorce. On montre ainsi combien les disputes sont un bon indicateur de l'instabilité conjugale (¹⁴). L'éventualité du divorce est une variable dichotomique qui prend la valeur 1 si la femme envisage le divorce et la valeur 0 autrement. Comme la valeur 1 indique l'apparition d'un événement et 0 sa non apparition, on peut interpréter les coefficients de la relation entre querelles et éventualité du divorce comme une estimation de la probabilité conditionnelle d'une séparation anticipée.

TABLEAU VII

Estimation des coefficients « Beta » par la méthode des moindres carrés simples sur le temps passé au travail salarié et aux tâches domestiques et estimation de la probabilité de rester au foyer (968 observations)

| Variables explicatives | Variables expliquées | | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|--|---|---------|
| | Temps passé au travail salarié | Temps passé aux tâches domestiques | Probabilité de rester au foyer Fonction linéaire $b = dP/dX$ | Probabilité de rester au foyer Fonction logistique | |
| | | | | Coefficient β | dP/dX |
| Nombre d'enfants..... | - 0,042 [0,079] (*) (1, 3) (**) | 0,132 (4, 2) | 0,007 [0,075] (0,062) | 0,029 (0,62) | 0,007 |
| Age du benjamin \leq 3 ans..... | - 0,077 [0,027] (2, 4) | - 0,035 (1, 1) | 0,100 [0,027] (3, 20) | 0,456 (3, 2) | 0,111 |
| Taille de la ville..... | - 0,002 [0,048] (0,08) | 0,046 (1, 9) | - 0,004 [0,048] (0,39) | - 0,026 (0,50) | - 0,006 |
| Fréquence des querelles entre époux... | 0,060 [0,011] (1, 9) | - 0,031 (1, 0) | 0,120 [0,011] (3, 0) | 0,536 (3, 0) | - 0,136 |
| Pratique de la religion..... | - 0,136 [0,064] (4, 2) | 0,115 (3, 7) | 0,090 [0,064] (2, 8) | 0,402 (2, 8) | 0,098 |
| Indicateur de statut socio-culturel..... | 0,175 [0,109] (5, 3) | - 0,240 (7, 5) | - 0,057 [0,110] (6, 9) | - 0,252 (7, 3) | - 0,061 |
| Ratio des années de scolarité entre époux. | - 0,134 [0,013] (4, 3) | 0,153 (5, 0) | 0,224 [0,014] (4, 7) | 1,053 (5, 4) | 0,257 |
| Fréquentation des parents ou des amis.. | 0,016 [0,046] (0,5) | - 0,056 (1, 8) | - 0,021 [0,046] (0,70) | - 0,104 (0,75) | - 0,025 |
| Constante..... | 4,7 | 3,7 | 0,50 | | |
| R^2 | 0,07 | 0,13 | 0,086 | | |
| Déterminant de la matrice des corrélations..... | 0,81 | 0,81 | 0,81 | | |

(*) Entre crochets, R^2 de la variable considérée avec toutes les autres variables exogènes.
(**) Entre parenthèses, t de Student.

Nous avons estimé une fonction de probabilité linéaire et logistique par les moindres carrés simples et par un maximum de vraisemblance. Les résultats trouvés sont présentés au tableau VIII. A côté de la variable « fréquence des querelles », nous avons introduit des variables mesurant d'une façon ou d'une autre les coûts du divorce. La présence d'un enfant en bas âge ou un nombre d'enfants élevé, être au foyer, habiter une ville de taille moyenne ou faible, pratiquer la religion catholique, être soumis à la pression sociale des parents ou amis, ou enfin avoir un mari dont le statut social est élevé, sont des caractéristiques de la femme qui augmentent le coût d'un divorce éventuel.

TABLEAU VIII
Estimation de la probabilité d'un divorce éventuel

| Variables explicatives | Éventualité du divorce | | | |
|---|----------------------------------|-------------|------------------------|---------|
| | Fonction linéaire $b = dP/dX$ | | Fonction logistique | |
| | | | Coefficient β | dP/dX |
| Nombre d'enfants | 0,010 (2,0) (**) | [0,043] (*) | 0,017 (0,21) | 0,001 |
| Age du benjamin \leq 3 ans..... | - 0,010 (0,7) | [0,034] | - 0,223 (0,87) | - 0,016 |
| Taille de la ville..... | 0,006 (0,9) | [0,047] | - 0,019 (0,20) | - 0,001 |
| Femme au foyer..... | - 0,013 (0,9) | [0,026] | - 0,305 (1,2) | - 0,022 |
| Ratio des années de scolarité entre époux..... | - 0,016 (0,7) | [0,045] | - 1,786 (4,6) | - 0,131 |
| Fréquence des querelles entre époux.. | 0,134 (7,6) | [0,024] | 1,35 (5,2) | 0,100 |
| Statut social du mari : | | | | |
| cadre supérieur..... | 0,032 (1,3) | [0,165] | 0,857 (2,3) | 0,063 |
| cadre moyen..... | - 0,018 (1,0) | [0,137] | - 0,638 (1,8) | - 0,047 |
| employé..... | 0,002 (0,1) | [0,104] | - 0,311 (0,86) | - 0,023 |
| Pratique de la religion..... | - 0,034 (2,4) | [0,047] | - 0,752 (2,7) | - 0,055 |
| Fréquentation des amis et des parents. | - 0,021 (1,5) | [0,040] | - 0,794 (3,2) | - 0,058 |
| R^2 | 0,05 | | | |
| Déterminant de la matrice des corrélations..... | 0,70 | | | |

(*) Entre crochets, R^2 de la variable considérée avec toutes les autres variables exogènes.
(**) Entre parenthèses, t de Student.

Les résultats confirment l'importance des querelles comme indicateur de l'instabilité du mariage. Cette variable est la plus significative. Elle accroît de façon sensible la probabilité d'anticiper le divorce. La pratique de la religion, la fréquentation des parents ou des amis, ou l'hétérogamie selon le niveau d'instruction dissuadent la femme d'envisager le divorce.

On peut maintenant se poser la question cruciale suivante : l'absence de spécialisation des rôles au sein du couple accroît-elle la fréquence des querelles ou bien un mauvais assortiment entraîne-t-il des disputes et une moindre ségrégation des rôles? Le tableau IX présente le pourcentage de femmes qui se querellent, compte tenu de l'activité salariée de l'épouse et de l'homogamie du couple. Si l'on observe l'ensemble de l'échantillon, on est tenté d'adopter le point de vue de Singly (1976). Les couples hétérogames sont plus instables car les époux ne partagent pas les mêmes « habitus » ou visions du monde inculquées par la scolarité. Les conflits seraient en effet plus aigus parmi les couples où le capital humain ou scolaire est différent.

Cependant, observons les échantillons de femmes actives ou au foyer. Sans contestation possible, les querelles sont plus fréquentes chez les femmes actives, quel que soit l'assortiment du couple. On observe une fréquence des querelles plus élevée chez les couples hétérogames lorsque la femme est inactive, en revanche, parmi les actives, une telle corrélation ne semble pas se confirmer, puisque les couples homogames inférieurs ont un taux élevé de disputes.

L'idée de Singly (1976) n'est peut-être pas fondée simplement parce que d'autres variables interviennent et ont tendance à augmenter les gains du

TABLEAU IX
Fréquence des querelles, activité salariée
de l'épouse et homogamie du couple par niveau d'instruction (en %)

| Activités | Couples | | | | TOTAL |
|----------------------|----------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| | Homogames | | Hétérogames | | |
| | HS-FS | HI-FI | HI-FS | FI-HS | |
| Femmes actives..... | 17,2 (19,6) (*) [2,7] (**) | 24,3 (36,7) [1,7] | 21,7 (26,3) [1,2] | 25,0 (17,4) [1,3] | 22,2 (100) [1,4] (413 obs.) |
| Femmes au foyer..... | 6,32 (8,5) | 14,1 (44,5) | 18,7 (20,1) | 19,4 (25,9) | 15,5 (100) (555 obs.) |
| Ensemble..... | 13,3 | 18,7 | 20,5 | 21,3 | - |

(*) Entre parenthèses, poids en pourcentage de l'assortiment considéré dans la population étudiée.
(**) Entre crochets, ratio de la fréquence des querelles des femmes actives sur celles des femmes au foyer.

mariage ou à diminuer les conflits. Prenons un exemple : si les couples homogames inférieurs pratiquent la religion et si les couples homogames supérieurs ont un statut social élevé (cadres supérieurs), il n'est pas évident qu'il existe une différence significative pour chaque population active ou au foyer entre la proportion des querelles parmi les hétérogames et les homogames. En effet, la pratique de la religion, en diminuant les risques du divorce, augmente les gains du mariage. De la même façon, un statut social élevé du mari tend à augmenter les gains du mariage actuel relativement aux opportunités de se remarier. Ces variables doivent donc faire pression à la baisse sur les tensions du couple. Il faut s'efforcer de trancher entre les deux arguments en contrôlant ces variables. Nous avons estimé la probabilité des querelles entre les époux en fonction de la spécialisation des rôles mesurée par la variable « femme au foyer » et de l'assortiment du couple mesuré par le ratio des années de scolarité en maintenant constantes la catégorie socio-professionnelle du mari et la pratique de la religion. Les résultats sont présentés dans le tableau X. Une lecture attentive de ce dernier suggère l'interprétation suivante.

Adopter la ségrégation des rôles conjugaux diminue la probabilité de se quereller de 8,6 %. La variable « femme au foyer » est en effet très significative. On remarquera l'effet attendu très important du statut social du mari sur une réduction de la probabilité des disputes. Celles-ci diminuent de 17 % lorsque le mari est un cadre supérieur. Cela n'a rien d'étonnant comme on vient de le suggérer. Se disputer ou envisager le divorce ou même divorcer est en relation inverse avec le statut social de l'époux ou du couple pour les deux raisons principales suivantes : ou votre conjoint vous abandonne (au sens propre ou figuré) parce qu'il a trouvé une meilleure opportunité que vous-même, ou bien vous l'abandonnez parce que les gains qu'il vous procure tombent en-dessous de ce que vous êtes susceptible de trouver ailleurs (dans le célibat ou le remariage). Or, plus le statut social du mari ou du couple s'élève, plus cette situation se fait rare. Comme on peut aussi s'y attendre, la pratique de la religion freine la fréquence des disputes tout comme le divorce. En revanche, lorsque l'on introduit la pratique de la religion ou le statut social de l'époux, l'hétérogamie du couple ne semble pas jouer de rôle *direct* sur l'instabilité du mariage. S'il en joue un, c'est seulement par l'intermédiaire de l'offre de travail féminin.

Le premier argument (ou la thèse de Singly) ne semble donc pas confirmé par l'analyse multivariée. En revanche, le second, celui de la spécialisation et de la hausse des gains du mariage, n'est pas contredit par les faits, puisque être au foyer diminue de façon significative les querelles entre les époux et que le ratio des années de scolarité est la variable qui affecte le plus le choix de rester au foyer.

Allons plus loin. Comme le fait remarquer Gronau (1979), les querelles observées dans l'échantillon n'ont pas atteint le seuil où la rupture entre mari et femme est inévitable. En effet, les couples interviewés sont encore mariés.

TABLEAU X
Estimation de la probabilité des querelles entre époux

| Variables explicatives | Fréquence des querelles | | | |
|---|-------------------------------------|---------------------|----------|--|
| | Fonction linéaire $b = dP/dX$ | Fonction logistique | | |
| | | Coefficient | dP/dX | |
| Nombre d'enfants..... | 0,011 [0,059] (*) (1,2) (**) | - 0,025 (0,44) | - 0,0038 | |
| Age du benjamin \leq 3 ans.. | 0,038 [0,037] (1,5) | 0,175 (1,0) | 0,026 | |
| Taille de la ville..... | - 0,001 [0,034] (0,1) | - 0,146 (2,3) | - 0,022 | |
| Femme au foyer..... | - 0,078 [0,043] (3,0) | - 0,574 (3,4) | - 0,086 | |
| Ratio des années de scola- rité entre époux..... | 0,067 [0,065] (1,7) | - 0,148 (0,66) | - 0,022 | |
| Pratique de la religion... | - 0,046 [0,062] (1,8) | - 0,324 (1,8) | - 0,048 | |
| Fréquentation des amis et des parents..... | 0,007 [0,045] (0,3) | - 0,100 (0,6) | - 0,015 | |
| Statut social du mari : | | - 1,15 (3,2) | - 0,174 | |
| cadre supérieur..... | - 0,133 [0,177] (3,1) | - 0,510 (2,4) | - 0,077 | |
| cadre moyen..... | - 0,057 [0,154] (1,8) | - 0,427 (1,8) | - 0,064 | |
| employé..... | - 0,045 [0,113] (1,3) | | | |
| R^2 | 0,03 | | | |
| Déterminant de la matrice des corrélations..... | 0,67 | | | |

(*) Entre crochets, R^2 de la variable considérée avec toutes les autres variables exogènes.
(**) Entre parenthèses, t de Student.

TABLEAU XI
Taux de participation à la force de travail
par groupe d'âge pour les populations divorcées et mariées

| Age | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------|
| — 20 ans | 20-24 ans | 25-29 ans | 30-34 ans | 35-39 ans | 40-44 ans | 45-49 ans | 50-59 ans | 60 ans et + | Σ |
| Population : Femmes divorcées (1970) | | | | | | | | | |
| 57,9 | 71,6 | 71,3 | 69 | 64,8 | 63,2 | 61,6 | 55,3 | 37,6 | 68,3 |
| Population : Femmes mariées (1968) | | | | | | | | | |
| - | 51,2 | 43,1 | 37 | 35,6 | 37,4 | 39 | 36,6 | - | 34 |

Source : Roussel (L.), *Le Divorce et les Français*, Cahier n° 72, Paris, P.U.F. (tableau 8, p. 27), 1975.

Observons alors la population des divorcés et rappelons à ce propos deux faits fondamentaux tirés des travaux de Roussel (1975) : 1) la proportion des femmes actives parmi les divorcées comparée à celle de la population des femmes mariées (tableau XI) est significativement plus élevée; 2) les femmes actives demandent plus le divorce que les femmes au foyer (tableau XII). Or, les demandeurs du divorce sont en général ceux qui bénéficient du jugement (de moins en moins, il est vrai), c'est-à-dire ceux qui ont été « abandonnés ».

TABLEAU XII

Le demandeur principal du divorce selon l'activité de l'épouse

| Demandeur | Femmes actives | Femmes au foyer | Ensemble |
|-----------------|----------------|-----------------|----------|
| Mari | 29,5 | 41,7 | 33 |
| Femme | 70,5 | 58,3 | 67 |
| Σ | 100 | 100 | 100 |

Source : Roussel (L.), Le Divorce et les Français, Cahier n° 72, Paris, P.U.F. (tableau 9, p. 28), 1975.

Du premier fait, on peut tirer la conclusion suivante : une moindre spécialisation des rôles, même si elle est optimale, diminue les gains du mariage et augmente non seulement la fréquence des querelles mais aussi le divorce proprement dit. Ce fait confirme l'hypothèse économique.

On pourrait refuser cette idée si la proportion plus grande de femmes actives parmi les divorcées était due uniquement à des coûts plus faibles du divorce. Cette attitude serait recevable si la proportion de femmes au foyer, parmi les femmes mariées, se querellaient autant que celles qui sont actives. Or il n'en est rien. Pour une raison quelconque, supposons une baisse des gains du mariage, quel que soit le statut professionnel de l'épouse, active ou au foyer. Les femmes au foyer ou actives ont alors deux stratégies : la protestation par l'intermédiaire des querelles ou la séparation par la voie du divorce. En général, une certaine continuité s'observe; la protestation, moins coûteuse au sein de la famille, est d'abord essayée; ensuite, après avoir épuisé cette possibilité, le divorce est choisi comme solution à la baisse des gains du mariage. Si les femmes actives et au foyer se distinguent uniquement par les coûts du divorce, elles se disputent dans les mêmes proportions; en revanche, celles qui sont au foyer divorcent moins. Or, justement les femmes au foyer ne se querellent pas autant que les femmes actives. Pour rendre compatibles ces deux observations, il faut admettre des gains du mariage plus élevés pour la femme au foyer.

Le second fait suggère l'interprétation suivante : la ségrégation des rôles conjugaux, si elle est optimale, accroît les gains du mariage (sous-section 1.5). Indépendamment des coûts du divorce, *le mari* est moins incité à abandonner son épouse ou à rechercher l'opportunité d'un nouveau conjoint (il n'entre

pas sur le marché du remariage). En revanche, l'égalité des rôles conjugaux, si elle est optimale, est un équilibre fragile où les gains du mariage sont plus faibles (ceux procurés par la spécialisation sont nuls). Indépendamment des coûts du divorce, *chaque conjoint* peut être incité à abandonner son époux et à rechercher l'opportunité d'un mariage plus « rentable ».

NOTES

(1) Une version antérieure de ce texte a été discutée à l'Economics Workshop de G. S. BECKER à l'Université de Chicago. Je tiens à remercier vivement G. S. BECKER, M. J. BOWMAN, E. LAZEAR, T. W. SCHULTZ et les autres participants pour leurs commentaires incisifs. J'ai aussi bénéficié des discussions avec les membres du Séminaire J. B. SAY à l'Université de Paris-Dauphine et plus particulièrement avec M. KEMP lors de son séjour dans cette université. Enfin, je tiens à remercier les participants aux séminaires du C.R.E.D.O.C. et du CORDES dont les très vives critiques m'ont incité à remanier ce texte et à le compléter d'une série de notes.

(2) On peut se reporter au livre de MICHEL (1972) sur la sociologie de la famille pour un aperçu de ces travaux.

(3) Nous n'avons pas repris les thèses inspirées par MARX ou ENGELS pour la simple raison qu'elles n'offrent pas de prédictions sur la division du travail entre les sexes au sein de la famille. En effet, elles s'efforcent surtout de surmonter la contradiction d'une exploitation de la femme par l'homme, particulièrement en milieu ouvrier, dans la production et la reproduction de la force de travail. Il devient difficile d'accepter le discours moralisateur sur les ouvriers *exploités* dans leurs contrats de travail par les capitalistes si eux-mêmes, par l'intermédiaire d'un contrat de mariage, exploitent leurs épouses dans la production des biens familiaux. HIMMELWEIT et MOHUN (1977), en survolant de façon critique la littérature marxiste sur ce thème, suggèrent une telle interprétation.

(4) Nous avons dans un texte précédent. [LEMENNICIER (1976)], exploré un modèle où la production de revenu et de biens domestiques présentait des rendements décroissants et où l'on considérait deux facteurs de production : le temps et le capital humain. Par ailleurs, GRONAU (1977) dans une version non publiée a développé un modèle similaire à deux facteurs de production (le temps et les biens et services marchands) et une technologie de production domestique à productivité marginale décroissante. Les résultats prédits par ces modèles, *vis-à-vis de l'attribution des rôles conjugaux*, ne diffèrent pas sensiblement du modèle présenté dans ce texte. En effet, au lieu de conduire à une spécialisation totale, ces deux modèles autorisent la spécialisation incomplète. Nous avons jugé (peut-être à tort) que le gain en termes de prédictions supplémentaires ne compensait pas le coût qu'il faut supporter pour les exposer.

(5) A la suite de BECKER (1976), nous supposons l'existence d'une coopération ou bien d'un comportement altruiste de la part de l'un ou des deux époux, de telle sorte qu'ils *maximisent conjointement* leurs consommations.

On peut contester cette hypothèse à deux niveaux : le premier en refusant l'idée d'une maximisation ou d'un comportement rationnel comme le suggère FERBER et BIRNBAUM (1977); le second en pensant que les époux sont « égoïstes » et maximisent leurs consommations en considérant *donnée* celle de leur conjoint comme le font BROWN et MANSER (1978).

Pour montrer la valeur de l'hypothèse adoptée dans ce texte, développons les implications empiriques quant à l'attribution des rôles conjugaux d'un comportement des époux irrationnel ou non coopératif. Nous aurons ainsi un « test crucial » de la théorie.

1) Il est légitime de penser que les comportements familiaux ne sont pas gouvernés par un principe de rationalité. Mais il faut aussi accepter les prédictions tirées d'une telle idée et les confronter aux faits. Nous allons présenter deux versions de cet argument : l'une insistera sur un comportement aléatoire, l'autre sur un comportement coutumier.

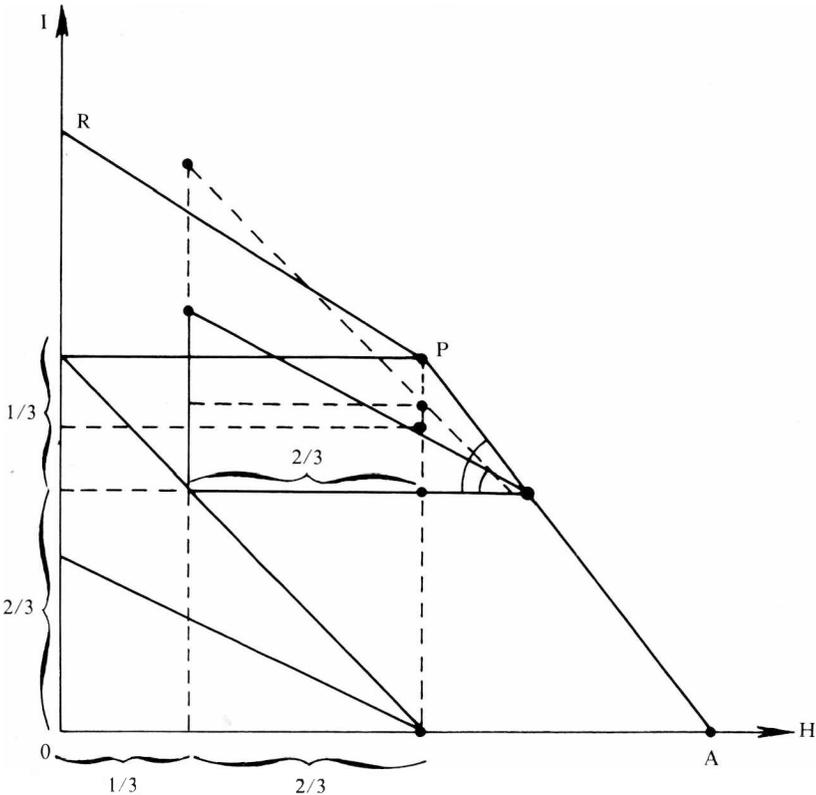
Pour une raison ou une autre, les époux consacrent une part constante de leur temps à chacune des deux activités. Il en est ainsi par exemple parce que les jeunes couples copient les attitudes de leurs parents respectifs. On a donc :

$$I_M = k_M \cdot w_M \cdot TW_M; \quad I_F = k_F \cdot w_F \cdot TW_F.$$

$$H_M = (1 - k_M) \cdot \frac{TH_M}{th_M}; \quad H_F = (1 - k_F) \cdot \frac{TH_F}{th_F}.$$

L'homme et la femme consacrent deux-tiers de leur temps au travail salarié pour le premier ($k_M = 2/3$) et aux tâches domestiques pour le second $(1 - k_F) = 2/3$.

Graphiquement, nous obtenons :



Les proportions de temps consacrées à chaque activité sont immuables. En conséquence, quelle que soit la hausse du taux de salaire de la femme (ou la baisse de sa productivité domestique) elle ne consacre pas plus de temps au travail salarié, lorsque l'écart entre les taux de salaire masculin et féminin se réduit. On n'observe pas de modification de l'attribution des rôles. L'offre de travail féminin est insensible au ratio des coûts d'opportunité de l'homme et de la femme.

Bien entendu, la production de revenu sera plus forte et celle de biens familiaux sera plus faible si la productivité marchande et domestique augmente et diminue respectivement, mais l'offre de travail salarié ou domestique restera inchangée. La prédiction faite par cette hypothèse de comportement est contraire à celle du modèle de spécialisation proposé dans ce texte.

Au lieu d'adopter la coutume comme comportement des époux, on peut supposer un comportement aléatoire. Chaque époux peut tirer à pile ou face l'activité qu'il va entreprendre. Ils

auront donc une chance sur deux de s'attribuer un rôle plutôt qu'un autre. En moyenne, ils consacreront donc la moitié de leur temps à produire du revenu et l'autre moitié à produire des biens familiaux. On retrouvera les mêmes conclusions que le modèle coutumier avec

$$k_M = k_F = \frac{1}{2}.$$

Nous avons alors un *test crucial* de la théorie économique des rôles conjugués. Les faits vont trancher nécessairement en faveur de l'une ou l'autre des deux hypothèses. Les résultats de la deuxième section permettent de rejeter les hypothèses d'un comportement irrationnel ou coutumier.

2) Admettons maintenant des conjoints égoïstes et rationnels. Chacun d'eux s'efforce de maximiser sa consommation en considérant celle de l'autre comme donnée. Nous avons le problème suivant :

$$\text{Max } C_M = I_M + p H_M,$$

tel que :

$$(a) \quad I_M + w_M th_M H_M = w_M T_0$$

et

$$(b) \quad I_F + p H_F = C_F,$$

avec $H_M \geq 0$, $I_M \geq 0$, puis

$$\text{Max } C_F = I_F + p H_F,$$

tel que :

$$(a') \quad I_F = w_F th_F H_F = w_F T_0$$

et

$$(b') \quad I_M + p H_M = C_M.$$

avec $I_F \geq 0$, $H_F \geq 0$.

Les conditions de premier ordre de cette maximisation sont les suivantes :

$$(c) \quad 1 - \lambda_M \leq 0, \quad < 0 \rightarrow I_M = 0, \quad T W_M = 0,$$

$$(d) \quad p - \lambda_M \cdot w_M th_M \leq 0, \quad < 0 \rightarrow H_M = 0, \quad T H_M = 0,$$

$$(c') \quad 1 - \lambda_F \leq 0, \quad < 0 \rightarrow I_F = 0, \quad T W_F = 0,$$

$$(d') \quad p - \lambda_F \cdot w_F th_F \leq 0, \quad < 0 \rightarrow H_F = 0, \quad T H_F = 0,$$

$$(e) \quad I_M + w_M th_M H_M - w_M \cdot T_0 \leq 0, \quad < 0 \rightarrow \lambda_M = 0,$$

$$(e') \quad I_F + w_F th_F H_F - w_F T_0 \leq 0, \quad < 0 \rightarrow \lambda_F = 0.$$

Posons :

$$w_F th_F < p < w_M th_M \quad \text{si } \lambda_M \geq 1, \quad p < \lambda_M w_M th_M,$$

en conséquence $H_M = 0$ et $I_M > 0$.

Par ailleurs puisque

$$w_F th_F < p \quad \text{si } \lambda_F \leq 1 \quad \text{alors } \lambda_F w_F th_F < p;$$

donc dans ce cas :

$$H_F > 0 \quad \text{et} \quad I_F = 0.$$

Or, par hypothèse $w_M > w_F$; $w_M T_0 > w_F T_0$ et $\lambda_M > \lambda_F$. Si $\lambda_M = 1$ nous avons $\lambda_F < 1$. On retrouve bien la condition de ségrégation des rôles conjugaux.

Nous obtenons deux versions différentes d'un même problème d'allocation : l'une décentralisée et l'autre centralisée.

On peut changer l'hypothèse de comportement « égoïste » pour celle de comportement « altruïste », les prédictions vis-à-vis des rôles conjugaux ne seront pas différentes. On ne peut donc pas trancher entre ces deux hypothèses sans introduire d'autres prédictions pour savoir laquelle des deux est la plus pertinente.

(6) Nous avons ici l'occasion de trancher entre les deux thèses de la note (5). La règle de maximisation conjointe adoptée conduit à considérer implicitement tous les points du segment $E''E'$ de la figure 6 comme indifférents. Les époux s'entendent parfaitement ! C'est le mariage d'amour où chacun tire une utilité de la consommation d'autrui et de la sienne, de telle sorte que chaque époux prend soin autant de l'autre que de lui-même. S'il n'en était pas ainsi, chacun aurait une fonction d'utilité de la forme

$$U_M(C_M, C_F) \quad \text{et} \quad U_F(C_M, C_F)$$

où

$$\frac{\partial U_M}{\partial C_F} > 0, \quad \frac{\partial U_F}{\partial C_M} > 0, \quad \frac{\partial U_M}{\partial C_M} > 0, \quad \frac{\partial U_F}{\partial C_F} > 0$$

et tendrait à redistribuer une partie de ses gains à l'autre conjoint. Ainsi, petit à petit, ils tendront vers la solution équitable E . Si les individus sont parfaitement égoïstes et maximisent leurs consommations respectives, C_M ou C_F en considérant celle de l'autre comme donnée au niveau de ce qu'ils peuvent obtenir en tant que célibataires, chacun va s'efforcer de capter la totalité des gains du mariage.

Un équilibre non coopératif va s'instaurer. Nous sommes devant un problème de négociation à deux joueurs avec possibilité de transférer de l'un à l'autre les gains du jeu dont la somme est constante. Si l'on demande à la solution du jeu d'être efficiente (maximiser l'utilité des deux joueurs : $\text{Max}(C_M + C_F)$ et équitable par rapport au point de rupture, D (c'est-à-dire se situer sur la première bissectrice ayant D pour origine ou bien sur la droite $C_M - C_M^0 = C_F - C_F^0$). Le point E sera seul désirable. Dans le cas présent, il correspond à la solution de KALAI-SMORODINSKY. En effet, $\text{Max}(C_M)$ tel que $C_F \leq C_F^0$ et $\text{Max}(C_F)$ tel que $C_M \leq C_M^0$ conduisent à choisir l'intersection de AB avec DD' . On peut se reporter à l'ouvrage de PONSARD (1977) pour une analyse simple de ces problèmes.

Cette solution de non coopération, qui conduit cependant à l'équité et à l'efficacité dans le partage des gains, est-elle stable vis-à-vis de l'allocation des rôles conjugaux ?

Étudions l'effet de l'allocation des rôles sur l'incitation au mariage lorsque l'on adopte cette hypothèse de non coopération entre les époux.

Au point D , il n'y a rien à partager. Les époux seront donc dans une position tout aussi instable que dans le cas précédent. En revanche, tout le long de la droite DE ils vont pouvoir se partager les gains de la spécialisation. Cependant, la zone de stabilité n'est plus l'aire hachurée du triangle $DE''E'$ mais le fil du rasoir de la droite DE . Le moindre écart par rapport à ce partage provoque une instabilité du mariage. Les couples adoptant ce comportement non coopératif, même s'ils pratiquent une ségrégation des rôles conjugaux, devraient être dans une position aussi instable que ceux qui choisissent de façon optimale la double carrière professionnelle.

Implicitement, dans ce raisonnement, on admet un transfert possible des gains du mariage. Or, cette hypothèse peut être contestée. Il n'est peut-être pas possible de transférer des gains de spécialisation d'un époux à l'autre. Abandonnons cette hypothèse et supposons une division rigide des gains du mariage. Chacun reçoit la moitié de la consommation du ménage. L'instabilité du mariage est-elle encore sensible à l'allocation des rôles conjugaux ? Dans ce cas, un célibataire est encouragé à se marier si et seulement si

$$(1) \quad \frac{C_M + C_F}{2} > C_M \quad \text{pour } M \quad \text{et} \quad \frac{C_F + C_M}{2} > C_F \quad \text{pour } F.$$

On obtient les gains du mariage pour la femme en écrivant :

$$(2) \quad B_F = \frac{C_M + C_F}{2} - C_F,$$

une équation similaire vaut pour l'homme

$$(3) \quad B_M = \frac{C_M + C_F}{2} - C_M.$$

Prenons maintenant un couple où l'homme est plus productif que sa femme sur le marché du travail, mais est aussi apte que son épouse à produire des biens domestiques

$$w_M = w_F + Z, \quad th_M = th_F = th.$$

La femme et l'homme bénéficient-ils alors de la même façon du mariage ? Remplaçons dans (12) w_M par $w_F + Z$ et th_M par th_F ou th .

Quand le prix relatif des substituts marchands des biens domestiques, p , est inférieur aux coûts d'opportunité des deux époux, la famille suit un style de vie à double carrière professionnelle. En conséquence, les gains du mariage respectifs des deux conjoints s'obtiennent en substituant la valeur de H_M et H_F qui sont égaux à TH_M/th_M , TH_F/th_F , dans (12), (14) et (15) (cf. p. 40-42) sachant que $TH_M = TH_F = 0$ lorsque $p \leq w_F th_F \leq w_M th_M$.

La femme obtient du mariage un gain positif :

$$(4) \quad \frac{C_M + C_F}{2} = \left(w_F + \frac{Z}{2} \right) T^0 > C_F = w_F T^0,$$

soit

$$B_F = \frac{C_M + C_F}{2} - C_F = \frac{1}{2} Z T^0.$$

Par contraste, l'époux supporte une perte :

$$(5) \quad \frac{C_M + C_F}{2} = \left(w_M - \frac{Z}{2} \right) T^0 < C_M = w_M T^0,$$

soit

$$B_M = \frac{C_M + C_F}{2} - C_M = -\frac{1}{2} Z T^0.$$

Admettons maintenant que le prix relatif, p , soit compris entre les coûts d'opportunité de temps de l'homme et de la femme. La famille suit le modèle traditionnel d'allocation des rôles conjugaux : $TH_M = 0$, $TH_F = T^0$. Dans ce cas les gains du mariage pour l'épouse sont inférieurs au cas précédent mais demeurent positifs

$$(6) \quad \frac{C_M + C_F}{2} = \frac{1}{2} \left[w_F + Z + \frac{p}{th} \right] T^0 \quad C_F = \frac{p}{th} T^0.$$

Comme $p/th > w_F$, on a :

$$B_F = \frac{C_M + C_F}{2} - C_F = \frac{1}{2} \left[w_F + Z - \frac{p}{th} \right] T^0$$

ce qui est inférieur à $(1/2) Z \cdot T^0$.

Le mari supporte une perte, mais celle-ci est moindre que dans le cas précédent:

$$(7) \quad \frac{C_M + C_F}{2} = \frac{1}{2} \left[w_M + \frac{p}{th} \right] T^0 < C_M = w_M T^0$$

or $w_M > p/th$ et $w_M = w_F + Z$ on a donc:

$$B_M = \frac{C_M + C_F}{2} - C_M = -\frac{1}{2} \left[w_F + Z - \frac{p}{th} \right] T^0.$$

La personne la plus productive supporte une perte, celle qui est moins productive obtient un gain. La ségrégation des rôles réduit le gain de l'époux le moins productif, mais aussi la perte de celui qui est le plus productif. Un style de vie traditionnel apparaît alors comme un moindre mal.

On peut trancher entre les diverses hypothèses car notre modèle prédit une plus grande stabilité des mariages au point où la ségrégation des rôles conjugaux est optimale. Le modèle de BROWN et MANSER (1978), par exemple, ou celui d'une rigidité de la division des gains prédit au contraire une faible stabilité du mariage même si, tout comme le nôtre, le passage d'un style de vie traditionnel à un style de vie moderne augmente la probabilité de divorcer. On aura un test indirect de ces deux hypothèses si les couples où la ségrégation des rôles conjugaux est optimale divorcent autant que ceux qui adoptent un style de vie à double carrière professionnelle. Or, les données empiriques semblent trancher, là encore, en faveur de notre hypothèse et non des deux autres.

(7) Dans le cas où le célibataire peut vivre en produisant uniquement des biens familiaux, il y a autant de points de rupture D que de conditions d'optimalité des rôles conjugaux. Démontrons-le. Si $w_F th_F < p < w_M th_M$, on obtient pour le célibataire :

$$C_M^0 = w_M T_0 - (w_M th_M - p) H_M$$

comme $p < w_M th_M$, la consommation maximale sera de $C_M^0 = w_M T_0$. En effet, produire des biens familiaux diminue la consommation du montant $(w_M th_M - p) H_M^0$. En revanche, pour l'épouse, sa consommation en tant que célibataire n'est plus $w_F T_0$ mais

$$C_F^0 = w_F T_0 - (w_F th_F - p) H_F$$

qui est supérieure si $th_F H_F = T_0$, puisque $p > w_F th_F$. Le point de rupture D se déplace le long de la droite $C_M^0 D$, sur la figure 6, du montant $(P/th_F) T_0$.

L'équation (12) (p. 40) se réécrit, en tenant compte de cette possibilité, de la façon suivante :

$$C_M + C_F = C_M^0 + C_F^0 - (w_M th_M - p) H_M - (w_F th_F - p) H_F,$$

où :

$$C_F^0 = \frac{P}{th_F} T_0 > w_F T_0 = C_F^0,$$

en conséquence :

$$H_M = 0 \quad \text{et} \quad H_F = \frac{T_0}{th_F},$$

ce qui nous donne une nouvelle droite $A^* B^*$ telle que :

$$C_M + C_F = C_M^0 + C_F^0 + \left(\frac{P}{th_F} \right) T_0.$$

La droite A^*B^* s'est déplacée parallèlement à elle-même d'un montant égal à :

$$C_F^{0'} - C_F^0 = \left(\frac{P}{th_F} - w_F \right) T_0.$$

Rien n'est changé dans l'analyse des gains du mariage.

Prenons maintenant le cas où $P < w_F th_F < w_M th_M$. On obtient le même point D que dans l'analyse du texte puisque C_M^0 et C_F^0 sont maximaux quand $C_M^0 = w_M T_0$ et $C_F^0 = w_F T_0$.

En revanche, si $w_F th_F < w_M th_M < P$, nous aurons de nouvelles valeurs pour C_F^0 et C_M^0 :

$$C_M^0 = w_M T_0 - (w_M th_M - P) H_M$$

est telle que C_M^0 est maximal si H_M est égal à T_0 / th_M .

D'où :

$$C_M^{0'} = \frac{P}{th_M} T_0$$

et de façon similaire :

$$C_F^{0'} = \frac{P}{th_F} T_0.$$

Le point D se déplace pour prendre les nouvelles coordonnées $(P/th_M) T_0$ sur l'axe vertical et $(P/th_F) T_0$ sur l'axe horizontal. La droite de consommation maximale des deux époux s'écrit :

$$C_M + C_F = C_M^{0'} + C_F^{0'} - (w_M th_M - P) H_M - (w_F th_F - P) H_F.$$

Comme $w_F th_F < w_M th_M < P$, les époux consacrent tout leur temps à la production des biens familiaux :

$$C_M + C_F = C_M^{0'} + C_F^{0'} + \left(\frac{P}{th_M} - w_M \right) T_0 + \left(\frac{P}{th_F} - w_F \right) T_0 C_M^{0'} + C_F^{0'}.$$

Les gains du mariage sont positifs. Tout comme le point de Parsons, celui-ci est très stable. Son triangle de stabilité est même d'une aire plus élevée que celui du point de Parsons.

(8) Je tiens à exprimer mes remerciements à N. TABARD pour m'avoir donné accès à son enquête. Une analyse détaillée de celle-ci est contenue dans TABARD (1974). Je remercie également P. CLAPIER, K. N'GUYEN, Ph. PLEUVRET et A. ZOUAOU, qui ont permis, à un moment ou à un autre, l'exploitation informatique de ce travail et en particulier la mise en place d'un programme de maximum de vraisemblance pour les fonctions logistiques élaboré au N.B.E.R. dont nous nous sommes servis pour ce texte.

(9) Le tableau XIII ci-contre présente l'emploi du temps des femmes mariées en 1966, et 1974-1975 dans les enquêtes I.N.S.E.E. comparé à celui de l'enquête du C.R.E.D.O.C. réalisé en 1971. Il permet de situer les caractéristiques de l'emploi du temps des femmes sur lesquelles nous testons les différentes hypothèses.

(10) Dans une précédente version, nous avons estimé le taux de salaire potentiel de la femme au foyer et construit la variable « ratio des taux de salaires » du mari sur celui de sa femme. Cette variable s'est avérée moins bonne que le ratio des années de scolarité. Deux raisons peuvent être avancées : d'une part, le rapport des niveaux d'éducation est un indicateur à la fois de la productivité marchande et non marchande (LEMENNICIER, 1979 b); d'autre part, le taux de salaire potentiel estimé est corrélé au niveau d'éducation de l'épouse à son âge et son lieu de résidence par construction. Par ailleurs, faute d'emploi du temps de l'époux, le taux de salaire du mari a été estimé à partir du temps de travail moyen par catégorie socio-professionnelle. En conséquence, cette variable est fortement collinéaire avec les autres variables indépendantes, en particulier avec le ratio ou les niveaux d'éducation des époux et la C.S.P. du mari. Nous avons donc renoncé à l'utiliser.

TABLEAU XIII

L'emploi du temps des femmes mariées en 1971

| Activités | Années | | | |
|--|--|----------|---|----------|
| | Enquête C.N.A.F.-C.R.E.D.O.C. 1971 | | Enquête I.N.S.E.E. 1966-1975 ramenée à 1971 (1) | |
| | Active | Inactive | Active | Inactive |
| Travail salarié (a)..... | 7,3 | — | 5,2 | — |
| Tâches domestiques (b)..... | 3,2 | 6,4 | 4,1 | 6,6 |
| Soins aux enfants (c)..... | 1,1 | 2,9 | 0,7 | 1,4 |
| Loisirs (d) et Relations sociales (e). | 2,2 | 3,8 | 3 | 4,5 |
| Soins personnels (f)..... | 1,2 | 0,9 | 1,2 | 1,1 |
| Repas (g)..... | 1,2 | 1,5 | 1,6 | 1,9 |
| Sommeil (h)..... | 7,8 | 8,5 | 8,2 | 8,5 |
| Total travail (a)+(b)+(c)..... | 11,6 | 9,3 | 10,0 | 8,0 |
| Total loisirs (d)+(e)..... | 2,2 | 3,8 | 3,0 | 4,5 |
| Total autres activités..... | 10,2 | 10,9 | 11,0 | 11,5 |
| Total général..... | 24 | 24 | 24 | 24 |

(1) Nous avons estimé les temps moyens de l'emploi du temps des femmes mariées en 1971 représentatives de la population française à partir des valeurs observées pour ceux-ci dans les enquêtes I.N.S.E.E. de 1966-1975.

Sources : Szalai (A.), *The Use of Time*, Mouton, Paris, 1972. Huet (M. T.), Lemel (Y.) et Roy (G.), Les emplois du temps des citadins, résultats provisoires de l'enquête « Emploi du temps » 1974-1975, I.N.S.E.E., décembre 1978.

Notes : (a) Y compris les trajets. (b) Les tâches domestiques comprennent : le ménage, la cuisine, la vaisselle, la lessive, le repassage, la couture, le raccommodage, le marché et l'achat de biens et services, le jardinage et les soins aux animaux. Les trajets liés à l'activité domestique (et pour les enquêtes 1966 et 1975, ceux liés aux soins aux enfants) sont inclus dans cette activité. (c) Soins physiques, médicaux, surveillance, instruction scolaire, jeux, promenades. (d) Participation civique ou religieuse, éducation, lecture, spectacles, écoute de la radio et de la télévision, conversation, sport, promenades, correspondance, hobbies (et repos pour l'enquête 1966). (e) Les relations sociales se composent essentiellement des visites chez les amis ou des sorties et des réceptions à domicile. (f) Soins médicaux à domicile, hygiène corporelle et soins personnels (maquillage, coiffure, etc.). (g) Repas à domicile ou à l'extérieur (cantine, restaurant, collation). (h) Y compris les siestes et le sommeil diurne.

Nous aurions pu introduire séparément le niveau d'instruction du mari et celui de son épouse dans la fonction d'offre de travail féminin. Il est habituel de procéder ainsi dans les travaux économétriques. Cependant, la forte corrélation qui existe entre ces deux variables due à l'homogamie des couples pose un problème. Une façon simple de l'éviter est de prendre le ratio des niveaux de scolarité, nous testons ainsi véritablement la théorie présentée et, simultanément, nous évitons les problèmes soulevés par la multicollinéarité des variables indépendantes dans l'estimation des fonctions.

(11) Sous le vocable de production domestique, nous avons regroupé les activités suivantes : entretien de la maison, lessive, vaisselle, préparation des repas, couture, raccommodage. Nous avons exclu des activités domestiques les soins aux enfants et les loisirs en général. En effet, celles-ci sont des activités de consommation et non de production. Pour une discussion de ce point de vue, on peut se reporter à LEMENNICIER (1979 b).

(12) L'interprétation des coefficients est toujours rendue délicate par la présence de la multicollinéarité qui existe entre les variables. Le nombre d'enfants ou la fréquence des visites chez les parents sont des variables corrélées entre elles. La C.S.P. du mari est fortement corrélée avec les autres C.S.P. ou avec le ratio des années de scolarité, etc.

Il devient alors difficile de soutenir que l'on étudie l'effet d'une variable indépendante, les autres étant maintenues constantes. Il est impossible d'éliminer ce problème sans faire appel à des données supplémentaires. Aussi il ne s'agit pas de savoir s'il existe ou non une multi-collinéarité entre les variables indépendantes (il y en a toujours), mais si celle-ci pose un problème sérieux.

Or la connaissance des coefficients de corrélations partiels ne suffit pas à en décider si l'on introduit plus de deux variables car la collinéarité peut être parfaite et les coefficients de corrélation partiels faibles comme le montre MADDALA (1977). Ce dernier suggère d'utiliser plusieurs critères. On peut prendre en effet le déterminant de la matrice des corrélations, plus celui-ci est proche de l'unité, plus il y a indépendance entre les variables exogènes. On peut aussi comparer les coefficients de corrélation multiple élevés au carré de chaque variable exogène avec les autres et vérifier si ceux-ci sont inférieurs à la part de variance expliquée pour le modèle présenté. Nous avons présenté ces deux critères dans les tableaux de régression. L'hypothèse d'indépendance des variables exogènes comme on peut le remarquer a été respectée.

(13) On pourrait suggérer de tester l'hypothèse de spécialisation uniquement sur l'ensemble des femmes actives. Cette procédure n'est pas correcte. Certes, on élimine les problèmes ou les difficultés d'estimation statistiques, en revanche, on sélectionne ainsi un échantillon pour lequel le test de la théorie n'est pas fondé. Si celle-ci n'est pas fautive, les femmes actives sont celles pour lesquelles le ratio des coûts d'opportunité est proche ou égal à l'unité; en conséquence, on ne devrait pas observer de relation entre le temps de travail salarié et cette variable puisque par la sélection de l'échantillon des femmes actives, celle-ci prend vraisemblablement la même valeur, quel que soit le temps de travail salarial. Le ratio des coûts d'opportunité joue en effet un rôle sur le *point d'entrée* du marché du travail et non pas sur la *durée* de l'activité salariée elle-même.

(14) Dans l'enquête, seulement 8 % des épouses déclarent avoir envisagé ou envisagent actuellement de divorcer, en revanche, 18 % d'entre elles affirment se disputer régulièrement (tous les jours ou au moins une fois par semaine).

La variable « vous est-il arrivé de penser à une séparation ou à un divorce » prend la valeur 0 si l'enquêté répond : non jamais et la valeur 1 autrement. Au total, 165 femmes ont envisagé le divorce à un moment ou un autre. Parmi celles-ci, 43 % se disputent régulièrement. Cette proportion des querelles est beaucoup plus forte que celle observée dans l'échantillon des femmes qui n'envisagent pas le divorce (16,5 %). Il y a donc une forte corrélation entre ces deux variables.

Cette question factuelle sur le divorce précède d'une vingtaine de questions celle consacrée aux disputes. 375 femmes déclarent se quereller avec leur mari. Cette question est immédiatement suivie par une autre sur la nature positive pour un couple des disputes. 234 femmes (12 % des réponses) considèrent les disputes comme un élément positif. Si ces femmes sont aussi celles qui se disputent, la variable « querelles » ne peut recevoir l'interprétation que nous avons donnée. Mais en réalité parmi ces 234 femmes, 83 % d'entre elles ne se querellent jamais et 95 % n'ont jamais pensé au divorce !

La proportion, parmi les femmes qui se disputent, de celles qui jugent comme un élément positif les querelles est de 10,7 %. Cette proportion ne diffère pas de celle observée parmi les femmes qui ne se disputent jamais : 11,9 %. Il n'y a pas de corrélation entre l'*opinion* sur les disputes et le *fait* de se quereller.

Envisager le divorce et se quereller sont donc des indicateurs de l'insatisfaction conjugale et non pas des indicateurs de satisfaction conjugale comme on aurait pu le supposer si les femmes qui se disputent avaient jugé les querelles comme un élément positif dans le couple.

BIBLIOGRAPHIE

BECKER (G. S.). A Theory of Marriage, in *The Economic Approach to Human Behavior*, The University of Chicago Press, Chicago et Londres, 1976.

BECKER (G. S.), LANDES (E.) et MICHAEL (R. T.), An Economic Analysis of Marital Instability, *Journal of Political Economy*, vol. 85, décembre 1977.

BLOOD (R. O.) et WOLFE (D. M.), *Husbands and Wives: The Dynamics of Family Living*, Free Press and Collier, MacMillan, Londres, 1960.

BOTT (E.), Urban Families: Conjugal Roles and Social Network, *Human Relations*, 8, 1955.

- CHACHOLIADES (M.), *The Pure Theory of International Trade*, MacMillan, Londres, 1973.
- FERBER (M.) et BIRNBAUM (B.), The New Home Economics, *Journal of Consumer Research*, vol. 4, juin 1977.
- GOLDBERGER (A. S.), *Econometric Theory*, New York, 1964.
- GRONAU (R.), Leisure, Home Production, and Work – The Theory of the Allocation of Time, Revisited, *Journal of Political Economy*, vol. 85, décembre 1977.
- GRONAU (R.), Comments on The Economics of Conjugal Roles, in *Sociological Economics*, LÉVY-GARBOUA (L.), Éd., Sage Publication, Londres, 1979.
- HIMMELWEIT (S.) et MOHUN (S.), Domestic Labour and Capital, *Cambridge Journal of Economics*, 1, 1977.
- HUET (M. T.), LEMEL (Y.) et ROY (G.), Les emplois du temps des citoyens. Résultats provisoires de l'enquête « Emploi du Temps » 1974-1975, I.N.S.E.E., Paris, décembre 1978.
- LEMENNICIER (B.), L'économie des rôles conjugaux, C.R.E.D.O.C., Paris, 1976.
- LEMENNICIER (B.), The Economics of Conjugal Roles, in *Sociological Economics*, LÉVY-GARBOUA (L.), Éd., Sage Publications, Londres, 1979 a.
- LEMENNICIER (B.), Éducation et technologie de consommation, in *L'économie de l'éducation : travaux français*, EICHER (J. C.) et LÉVY-GARBOUA (L.), Éd., Economica, Paris, 1979 b.
- LEMENNICIER (B.), L'assortiment des couples, la division des gains du mariage et la mobilité matrimoniale, C.R.E.D.O.C., 1979 c.
- MADDALA (G. S.), *Econometrics*, McGraw-Hill, New York, 1977.
- MANSER (M.) et BROWN, Bargaining Analysis of Household Decisions, Department of Economics, State University of New York at Buffalo, ERG Discussion paper number 423, 1978.
- MICHEL (A.), *Sociologie de la famille*, PUF, Paris, 1972.
- PARSONS (T.) et BALES (R.), *Family, Socialisation and Interaction Process*, Free Press, Routledge et Kegan, New York, 1955.
- PONSARD (J. P.), *Logique de la négociation et théorie des jeux*, Organisations, Paris, 1977.
- RAPOPORT et RAPOPORT, The Dual Career Family, *Human Relations*, vol. 22, janvier 1969.
- RIDER, Comment on a New Approach to the Economic Theory of Fertility Behavior of R. J. Willis, *Journal of Political Economy*, vol. 81, janvier-février 1973.
- ROUSSEL (L.) et al., *Le divorce et les Français*, P.U.F., Paris, 1975.
- SINGLY (F. de), La lutte conjugale pour le pouvoir domestique, *Revue Française de Sociologie*, XVIII, janvier-mars 1976.
- SZALAI (A.), *The Use of Time*, Mouton, Paris, 1972.
- TABARD (N.), *Besoins et aspirations des familles et des jeunes*, C.R.E.D.O.C.-C.N.A.F., Paris, 1974.
- WILLIS (R. J.), A New Approach to the Economic Theory of Fertility Behavior, *Journal of Political Economy*, vol. 81, janvier-février 1973.